



LE DEVOIR

ΠΑΟ JE !!!



LES ACTUALITÉS

LE MONDE

Au moins 63 morts dans le naufrage d'un traversier en Grèce

200 000 Belgradois montrent la sortie à Milosevic

Page A 3

Page A 5

VOL. XCI N° 221

LE JEUDI 28 SEPTEMBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

HORS-JEUX

Un petit creux

À Atlanta, la possibilité avait été évoquée, compte tenu de l'augmentation constante du nombre de disciplines figurant au programme olympique, les Jeux d'été soient allongés à trois semaines.

Pitié. Que le CIO ne soit obligé à bouffer du pâté vegemite jusqu'à la fin des temps si ça lui chante, ou à faire une critique épistémologique de l'évolution des rapports aborigènes-majorité dans l'Australie du XXI^e siècle, même à acheter un scrotum de kangourou et à le porter en bandoulière en nageant en petit chien jusqu'à Bondi Beach, tout mais pas ça.

Comment, vous ne saviez pas que le scrotum de kangourou est le produit dérivé olympique le plus en demande à Sydney? Vrai de vrai. Il paraît que cela porte bonheur. Mais il paraît aussi qu'être superstitieux porte malheur, comme quoi s'il y en a des faciles, nous vous saurions gré de nous le faire savoir avant la fin des Jeux vers 8h avancées de l'Est dimanche, le timbre de la poste faisant foi.

Donc, un petit creux de deuxième semaine. Mais ne vous en faites pas, ça va passer. Tout finit par s'arranger, comme le professeur Teillard de Chardin, et puis, il y en a de bien pires que nous. Prenez le Canada: lui traverse un méchant creux. Mais l'Hon. Denis Coderre va nous organiser un sommet. Du fond du baril au toit du monde, il n'y a qu'un bond, et point n'est besoin de s'appeler Kwaku Boateng pour le franchir, Boswell! (Peut-on franchir un bond? Voilà un débat qu'il faudra bien faire un jour.)

Le petit creux présente toutefois l'inestimable avantage d'autoriser l'errance de la pensée, un peu comme la lanceuse de marteau se laisse aller à son tourbillon avant de propulser l'engin avec un léger râle rappelant celui d'un orgasme hélas! trop vite consommé. Et tant qu'à errer, précisons ceci: ce ne sont même pas des marteaux qu'elles lancent, mais un boulet format réduit aménagé au bout d'une chaîne. Dire qu'il s'agit de lancer du marteau a autant de sens que de prétendre que les lanceurs de javelot pratiquent le lancer du clou, ou du moins est-ce la conclusion que tire l'œil mi-clos du profane.

Quant au tourbillon, on remarque que bien qu'effectués en Australie, il se déroule dans la même direction que de par chez nous, ce qui nous permet de battre en brèche une légende urbaine tenace, à savoir que l'eau du bain s'écoulerait en sens inverse dans l'hémisphère Sud par rapport à l'hémisphère Nord et vice-versa. A ce sujet, un rapide contact avec notre correspondant à Paris et directeur bénévole du labo virtuel de *Hors-Jeux*, monsieur Dupondt, Ph.D., nous éclaire: «Ce n'est pas vrai. La force de Coriolis, qui est responsable du fait que les ouragans n'ont pas le même sens de rotation dans les deux hémisphères, est trop faible pour contrer les autres forces sur l'eau qui passe par un drain (comme l'effet de la forme du trou).» Et, aurait-il pu ajouter, sur les lanceuses de marteau qui se font flusher au tour préliminaire.

Vous ne saviez pas que le scrotum de kangourou est le produit dérivé olympique le plus en demande à Sydney?

A part ça, où errer? Du côté du ping-pong, tiens, où on apprend que le médaillé d'or en simple masculin, Kong Linghui, est un descendant direct de Confucius. Pour s'en convaincre, et malgré la difficulté de rendre en alphabet latin les idéogrammes chinois, il suffit de se dire dans le creux de l'oreille que Confucius est aussi K'ong-fou-tseu, voyez un peu l'identité de patronymie. Du reste, il est plutôt étrange dans un merveilleux monde du sport qui n'affectionne rien moins que les surnoms que personne n'ait songé à «King Kong» pour Linghui; peut-être est-ce parce que le jour de la finale, que Kong disputait à un Suédois, le vrai roi se trouvait dans les estrades, à savoir Carl Gustav XVI de Suède (accompagné de sa charmante épouse Silvia).

Ou du côté du judo féminin, où a concouru la Brésilienne Edinanci Silva. Silva est en réalité un hermaphrodite qui possède des organes génitaux masculins, mais selon ce qu'on a appris, elle a passé avec succès un test de féminité, comprenant notamment mais non exclusivement un abonnement à *Elle Québec* et l'irascibilité à l'endroit d'un partenaire de vie qui passe deux semaines évaché sur son fauteuil Niagara en cuirette marron terreux qui colle au derrière de jambe — le même qui a ennuyé Bruny Surin — et ne trouve rien de mieux à faire que de rire naïvement quand on lui rappelle que chaque victoire commence par un rêve.

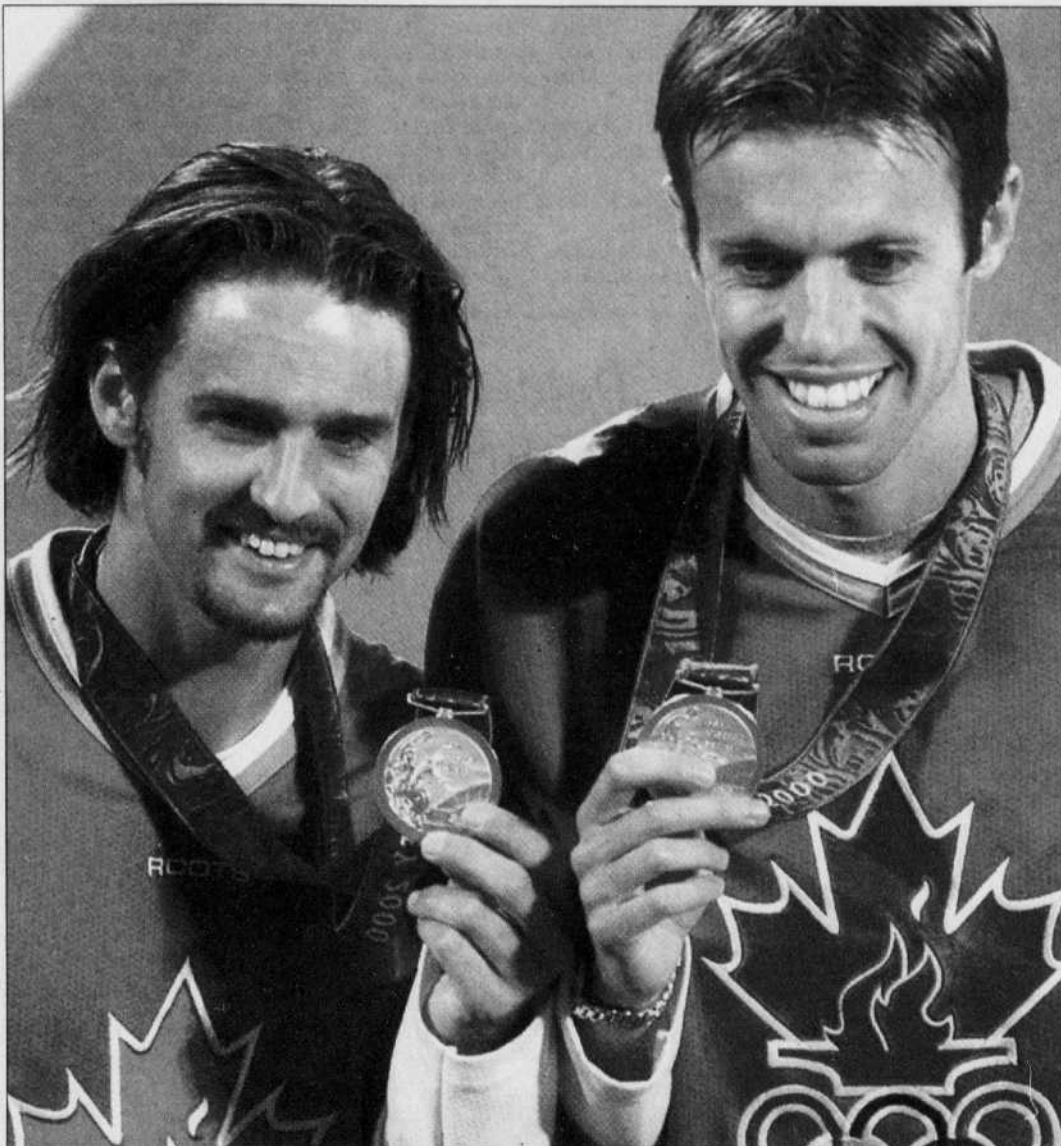
Ou du côté du *National Post*, qui propose chaque jour à son lectorat progressiste une question d'intérêt débouchant sur un sondage non scientifique.

VOIR PAGE A 8: CREUX

INDEX

7	78313 00067 2		
Annances.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Le monde.....	A 5
Bourse.....	B 2	Les sports.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 6
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 7
Éditorial.....	A 6	Météo.....	B 6

Un match historique



Sébastien Lareau et Daniel Nestor montrent fièrement les premières médailles d'or olympiques récoltées par le Canada en tennis.

L'or couronne Lareau et Nestor

Le duo vient à bout des Woodies en quatre sets

D'APRÈS CANADIAN PRESS ET LA PRESSE CANADIENNE

Ils ont tenu bon, n'ont pas craqué sous la pression. Plus que de procurer au Canada une première médaille en tennis aux Jeux olympiques, Sébastien Lareau et Daniel Nestor ont permis au pays de surmonter cette énorme crise de confiance si caractéristique, historiquement, des joueurs de tennis canadiens.

Peu démonstratifs de nature, Sébastien Lareau et Daniel Nestor n'y sont pas allés de grands débordements après leur victoire en quatre sets (5-7, 6-3, 6-4 et 7-6) contre les Australiens Todd Woodbridge et Mark Woodforde (les légendaires *Woodies* dont c'était le chant du cygne) au terme de 2 h 43 de jeu dans la nuit de mardi à hier (ici).

VOIR PAGE A 8: LAREAU



Les enfants qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante du français pourraient souffrir de l'enseignement précocé d'une langue seconde, estime Claude Hagège.

L'anglais dès la première année? Un désastre!

Le linguiste Claude Hagège désapprouve totalement la proposition du PLQ

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

L'enseignement de l'anglais dès la première année dans les écoles québécoises serait une catastrophe, dit le linguiste français Claude Hagège. Ce défenseur du bilinguisme et du multilinguisme estime qu'au Québec l'anglais ne doit pas être enseigné dès six ans comme l'ont proposé Jean Charest et les jeunes libéraux réunis en congrès à La Pocatière au mois d'août.

«L'idée du Parti libéral du Québec est une façon de détruire la loi 101», selon le linguiste de réputation internationale, qui prononcera une conférence à l'université McGill le jeudi 28 septembre. «L'enseignement obligatoire de l'anglais à partir de la première année serait une catastrophe totale. Si le Québec devait

suivre cette proposition, je prédis la disparition du français. Même si je ne peux dire dans quel délai.»

Claude Hagège est pourtant l'un des plus ardents défenseurs du bilinguisme, auquel il a consacré son dernier livre, *L'Enfant aux deux langues* (Odile Jacob). Dans tous les pays européens, Claude Hagège préconise l'enseignement d'une deuxième langue dès cinq ans et d'une troisième au secondaire. Mais il juge le contexte québécois radicalement différent. «Dans un autre milieu linguistique, l'enseignement de l'anglais en première année serait discutable. Mais, au Québec, une telle réforme aurait des conséquences graves. Vous n'êtes que six millions dans un océan de 300 millions d'anglophones. L'évolution naturelle, c'est l'anglicisation. Le français peut à tout moment disparaître s'il n'est pas sévèrement et strictement défendu par la loi.»

VOIR PAGE A 8: ANGLAIS

Coup défensif de Quebecor

L'acquéreur de TVA met en vente TQS avant d'y être obligé

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Prenant les devants pour ne pas être forcé de se débarrasser d'un réseau de télévision, Quebecor a annoncé hier la mise en vente de TQS.

L'acheteur devra toutefois vivre avec une incertitude: la vente sera conclue seulement si le CRTC approuve la transaction Quebecor-Vidéotron. En effet, si cette transaction est refusée, «on ne veut pas se retrouver avec rien», a dit Luc Lavoie, de National, porte-parole de Quebecor.

Dans un simple communiqué émis hier, Quebecor affirme avoir pris cette décision «à la suite de discussions avec le Bureau fédéral de la concurrence». Luc Lavoie précise que «nos contacts informels nous indiquaient que le Bureau de la concurrence était très préoccupé».

En concluant l'achat de Vidéotron, Quebecor, déjà propriétaire de TQS, mettait la main sur TVA. Tout le monde présumait donc que jamais le CRTC n'aurait accepté que Quebecor puisse posséder les deux grands réseaux privés de télévision du Québec, contrôlant ainsi 50 % de l'écoute télévisuelle des francophones et une bonne part du marché publicitaire. Mais la levée de boucliers aurait également pu provenir du Bureau de la concurrence, ce que Quebecor a voulu prévenir.

Le président de Quebecor, Pierre Karl Peladeau, a toujours indiqué qu'il entendait demander au CRTC de pouvoir conserver les deux réseaux après avoir acquis Vidéotron. Mais en réalité, TQS ne figurait

VOIR PAGE A 8: QUEBECOR

Le nouveau bulletin au primaire

Simple, obscur ou complexe, trois modèles attendus

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Finis les pourcentages, place aux lettres, aux couleurs, aux symboles et aux petits bonshommes pour codifier les progrès de votre enfant à l'école! Impatiemment attendus dans les milieux scolaire et parental, trois modèles de bulletins, privilégiant des légendes variées et un vocabulaire parfois indigeste, ont été envoyés aux écoles cette semaine par le ministère de l'Éducation pour inspirer les écoles qui n'auraient pas encore conçu leur propre bulletin.

L'un des modèles proposés par le MEQ est en quelque sorte «primé», a appris *Le Devoir*, et a déjà été revu par la Commission scolaire qui l'a conçu, parce qu'il était de compréhension trop complexe et n'était pas conforme aux besoins.

Alors que la réforme de l'éducation est déjà amorcée au préscolaire et au premier cycle du primaire (1^e et 2^e années), l'évaluation des apprentissages demeurerait encore un mystère pour plusieurs, ce qui causait de grandes inquiétudes dans le milieu, tant du côté des écoles que de celui des parents.

«Dans beaucoup d'endroits, l'évaluation des apprentissages et le bulletin ont été au cœur des préoccupations des parents», écrit d'ailleurs Robert Bisailon, sous-ministre adjoint à l'enseignement préscolaire et à l'éducation primaire, dans une lettre envoyée cette semaine aux directions de commissions scolaires et accompagnant les trois modèles de bulletin conçus par la Commission scolaire de Montréal, la Commission scolaire de la Rivière (Bécancour) et l'école Marie-Clarac (Montréal-Nord). «Des inquiétudes ont été exprimées sur cet aspect de la réforme», poursuit M. Bisailon, «que les médias ont répercutées.»

Le MEQ propose trois modèles aux écoles tout en insistant sur le pouvoir que leur confère désormais la Loi sur l'instruction publique de concevoir leur propre bulletin. Les trois prototypes font l'énumération des compétences transversales et disciplinaires mais proposent des manières différentes de codifier l'évolution des apprentissages.

VOIR PAGE A 8: MODÈLES

• LES ACTUALITÉS •

Outremont est à un fil de l'affrontement

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Jusqu'ici, les juifs hassidiques d'Outremont et leurs voisins d'autres croyances religieuses vivaient côte à côte dans une presque totale indifférence. L'heure est maintenant à la confrontation. Doit-on laisser les juifs ériger un périmètre bien délimité par un fil — l'érouf — pour leur permettre de vivre plus commodément le sabbat? Doit-on, au nom des droits de la personne, accepter sur la rue pareil symbole religieux à l'heure où bon nombre de catholiques québécois s'emploient, eux, à décrocher tout crucifix des lieux publics?

Aux yeux des juifs hassidiques, le sabbat leur interdit tout travail et même d'aller porter des victuailles à une vieille parente, quelques maisons plus loin. La seule façon de contourner ces hautes exigences est d'ériger un érouf à l'intérieur duquel chacun peut plus facilement circuler à sa guise.

Plus tôt cette semaine, le maire d'Outremont, Jérôme Unterberg, refusait d'accéder à la demande des hassidiques, soutenant que les municipalités étaient tenues à la neutralité et ne pouvaient conséquemment pas abandonner la voie publique à quelque groupe que ce soit pour des motifs religieux.

Hier, lors d'un entretien téléphonique, Alex Werzberger, président de la Coalition des organismes hassidiques d'Outremont, a fait valoir que l'érouf n'allait en rien déranger les Outremontais, pas plus qu'il n'allait limiter leurs déplacements. «Chacun sera libre d'aller et de venir à sa guise à l'intérieur du périmètre. Le fil, lui, sera invisible et à quinze pieds du sol. Pourquoi toute cette controverse? À Montréal, à Hampstead et Côte-Saint-Luc, l'érouf est déjà en place et ne cause aucun problème.»

De fait, à Montréal, près des rues Jeanne-Mance et Saint-Viateur, un érouf est bel et bien érigé autour d'un quartier. Jamais le conseil municipal n'a été saisi de l'affaire. Tout s'est arrangé à la bonne franquette, avec la complicité du conseiller municipal Saulie Zajdel. «Nous n'avons jamais reçu de plaintes à cet effet», a souligné hier Sandy Hébert, responsable des communications à la Ville de Montréal.

L'avocat Julius Grey se prépare à porter le dossier devant les tribunaux. «Il s'agit d'une liberté religieuse, garantie par la Charte des droits et libertés.»

Julius Grey précise qu'il n'est pas question ici de juger la pertinence de cette pratique religieuse mais tout simplement de rendre service de façon raisonnable à la communauté hassidique dans la mesure où l'érouf n'occasionnerait aucune dépense pour la Ville d'Outremont et aucun tort à ses citoyens. Si ça ne défigure en rien le paysage, ne coûte rien à la Ville et permet aux hassidiques de mener une vie plus normale, demande Julius Grey, où est le problème?

Mais avec la quantité de communautés culturelles au Québec, ne risque-t-on pas d'assister à une escalade de demandes? «Cet argument ne tient pas, soutient M^r Grey. Chaque demande devra être étudiée; si elle est exagérée, elle sera refusée, tout simplement.»

M^r Grey évoque aussi cette autre cause qu'il a défendue, celle d'une catholique suspendue par Eaton parce qu'elle refusait de travailler le dimanche. «Nous l'avons emporté en faisant valoir qu'il n'était pas compliqué de lui rendre service, d'autant qu'elle était tout à fait disposée à consentir plus d'heures de travail pendant la semaine.»

La 30: l'opposition demande d'accélérer les choses

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Ottawa se fait toujours tirer l'oreille quant au financement du prolongement de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion, en périphérie de Montréal. Pendant ce temps, l'impatience grandit à Québec, tant dans les rangs libéraux qu'au gouvernement. Hier, le chef de l'opposition, Jean Charest, a exhorté les deux ordres de gouvernement à intervenir au plus vite dans ce dossier, ce qui permettrait notamment de désengorger le seul axe est-ouest que constitue l'autoroute Métropolitaine, a-t-il précisé.

Clamant qu'il faut «cesser de voir les routes comme un fardeau à notre économie», les libéraux ont critiqué par voie de communiqué le «manque de sérieux» du gouvernement québécois. Le député Jean-Marc Fournier a notamment rappelé sa tentative avortée de déposer à l'Assemblée nationale, au début du mois de juin, une motion demandant au gouvernement de terminer les travaux d'arpentage et les procédures d'expropriation du corridor de l'autoroute 30 pour janvier 2002. «Nous entendons, dès la première journée de la session parlementaire, le 17 octobre prochain, déposer de nouveau cette motion qui constitue le test de crédibilité du gouvernement du Québec.»

La démarche libérale n'a nullement impressionné le ministre des Transports, Guy Chevrette. Par la voix de son attachée de presse, Edith Rochette, il a répondu que «pendant que M. Charest émet des communiqués bidon et fait du spectacle avec le dossier, nous, on travaille». Mme Rochette a ainsi indiqué qu'une rencontre était déjà prévue avec la Coalition pour le prolongement de la 30, qui regroupe notamment le Conseil du patronat du Québec, l'Alliance canadienne du camionnage et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

En ce qui concerne la motion libérale que le gouvernement a refusé d'entériner, Mme Rochette a indiqué que «lorsqu'ils l'ont présentée, le ministère des Transports était déjà en train de faire l'arpentage, qui est d'ailleurs sur le point d'être terminé». L'expropriation suivra tout simplement, a-t-elle ajouté. «Nous ne sommes pas du tout en retard pour l'objectif de 2002. Tout suit son cours normalement.»

Rencontre au sommet des motards criminels

Serge Ménard refuse la trêve

Le ministre de la Justice insiste sur la nécessité d'une loi antigangs

Trêve ou pas dans la guerre des motards, Québec poursuit sa croisade pour une loi antigangs. Le Barreau enquête par ailleurs sur la conduite de l'avocat Denis Bernier, impliqué dans la rencontre de lundi entre leaders des Hells Angels et des Rock Machine.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Serge Ménard, lui, refuse la trêve. Le ministre de la Sécurité publique a de nouveau exigé hier une loi antigangs musclée pour lutter contre le crime organisé. L'imminence d'un accord de paix entre les Hells Angels et les Rock Machine, plus que jamais plausible depuis la rencontre de mardi entre les leaders des deux clans, laisse le ministre de glace.

«Ces gens sont prêts à tuer pour s'enrichir. Qu'ils se divisent entre eux ou qu'ils soient unis, ils sont aussi dangereux», a tranché M. Ménard.

Non, il ne savait pas que le pilier des Hells, Maurice «Mom» Boucher, et le chef de Rock Machine, Fred Faucher, allaient se rencontrer lundi au Palais de justice de Québec. Non, les policiers n'auraient

pas pu les arrêter ni même les expulser, en l'absence de motifs valables. «Pour expulser les gens d'un endroit, dans un pays libre, il faut que ce soit défendu ou que cela constitue une infraction. Autrement, c'est la liberté», a expliqué M. Ménard.

Même son de cloche au ministère de la Justice. Un Palais de justice est un lieu public, voire un microcosme de la société où victimes et agresseurs, criminels et innocents circulent en toute liberté jusqu'à ce que soit rendu le verdict.

C'est vers 10h45 mardi qu'un préposé à l'accueil du Palais de justice de Québec a reconnu des membres des Rock Machine — des habitués de la place qui faisaient leur entrée au 300 boulevard Jean-Lesage en compagnie de leur avocat Denis Bernier. Il a aussitôt avisé la Sécurité. Un chef d'équipe s'est rendu au local 4.09. M^r Bernier se trouvait à l'extérieur de la salle, une parmi les soixantaine réservées aux avocats de la défense et leurs clients. À la demande du chef d'équipe, M^r Bernier a cogné. La porte s'est ouverte sur quatre Hells et autant de Rock Machine. Des policiers armés et protégés de gilets pare-balles ont ensuite dressé un périmètre de sécurité. La police municipale de Québec et la SQ ont été alertées, mais ne sont pas intervenues.

Le rôle joué par le criminaliste Bernier reste enco-

re ambigu. Il soutient que Rock et Hells ont organisé la rencontre sans son aide. Un de ses clients l'a appelé, lui demandant de le rejoindre au Palais de justice le matin même. Arrivé sur place, il dit avoir été mis devant le fait accompli. Mais le Barreau du Québec juge l'incident assez grave pour amorcer une enquête sur sa conduite.

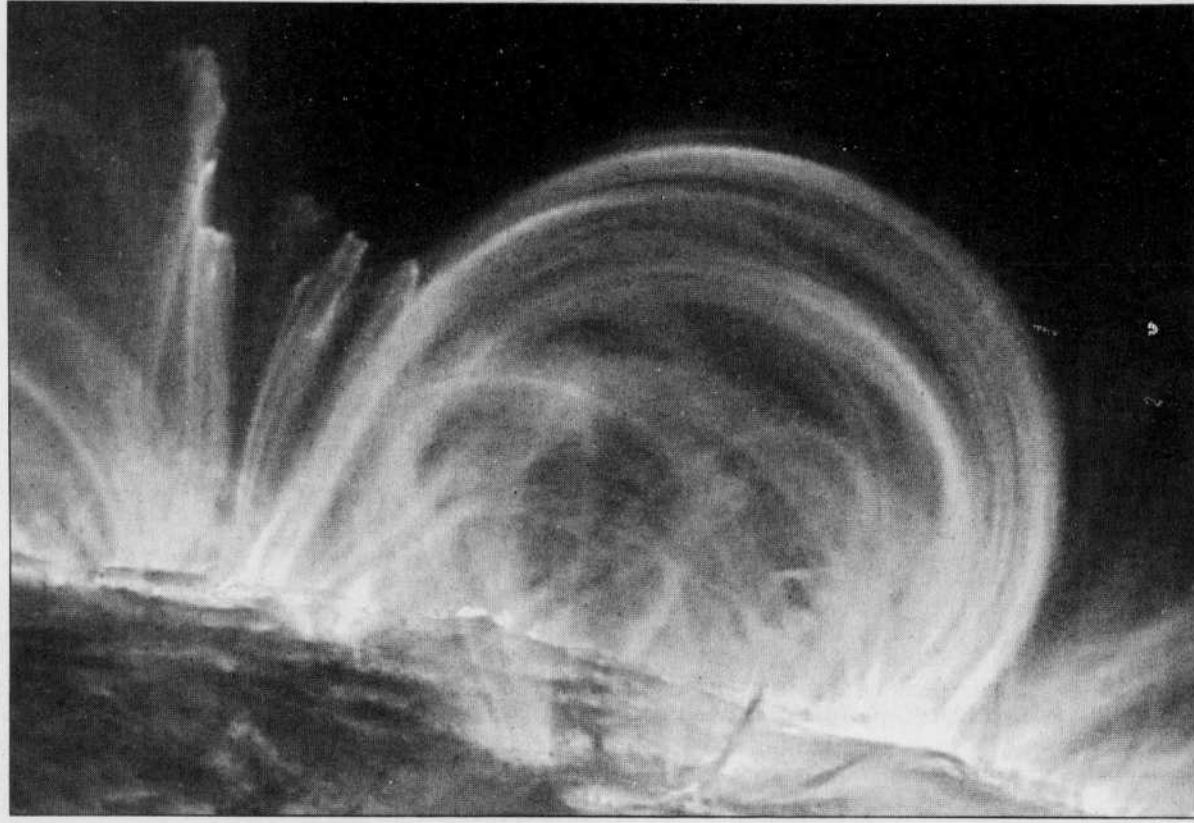
Selon le critique libéral Jacques Dupuis, Maurice «Mom» Boucher voulait simplement se foutre de la gueule du gouvernement en optant pour une rencontre au Palais de justice. «C'est deux larrons dans la sacristie, c'est rire du gouvernement. Boucher savait exactement qu'il faisait un pied de nez aux policiers et au gouvernement», a déclaré M. Dupuis, un ancien procureur de la Couronne.

Il soutient que les difficiles négociations entre le gouvernement et la SQ ont nui aux enquêtes policières, permettant aux motards de consolider leurs empires. «Le ministre Ménard devrait avoir honte. C'est la risée, cette histoire le discrédite complètement.»

De son côté, la ministre de la Justice, Linda Goupil, n'avait pas d'autre réaction que la surprise. Elle s'est rangée derrière son collègue Serge Ménard pour réclamer d'Ottawa une loi qui rendrait illégale l'appartenance à un groupe criminel.

Avec la Presse canadienne

Énigmatique



Les fontaines de feu et de gaz qui caractérisent la couronne du Soleil chauffent à 1,6 million de degrés Celsius alors que la surface n'est «que» de 5538 °C...

Le soleil révèle ses chauds secrets

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

L'énigme confond les scientifiques depuis 70 ans: comment la couronne du Soleil peut-elle être 300 fois plus chaude que sa surface visible? La sonde Trace (Transition Region And Coronal Explorer), envoyée par la NASA en avril 1998, vient non seulement de transmettre des images époustouflantes de l'astre solaire mais a également fourni des données inédites sur le mécanisme de la répartition de la chaleur du Soleil.

Les fontaines de feu et de gaz qui caractérisent la couronne du Soleil chauffent à 1,6 million de degrés Celsius alors

que la surface n'est «que» de 5538 °C... Les scientifiques américains ne savent pas encore exactement la cause de cette énorme différence de température mais ont découvert que les secteurs les plus chauds se trouvent dans le bas de la couronne, à une distance de 16 000 kilomètres de la surface du Soleil. La couronne est généralement invisible, sauf lors des éclipses solaires.

La sonde a démontré que, contrairement à ce qu'avaient cru jusqu'ici les astronomes, la chaleur des jets de gaz viendrait principalement de leur base, sur la surface du Soleil. Les arches formées par les fontaines de feu bondissent de centaines de milliers de kilomètres et pourraient entourer une

trentaine de planètes comme la Terre, expliquent les scientifiques de la NASA. Les fontaines émergent de la surface de l'astre, gagnent en chaleur puis en altitude dans le champ magnétique solaire, puis refroidissent et retombent à la surface à une vitesse de près de 100 kilomètres à la seconde. Ce sont les gaz émanant des jets qui, en se concentrant dans la couronne, créeraient une telle fournaise.

L'étude de la couronne du Soleil devrait permettre, espèrent les experts, de comprendre la composition des autres étoiles. Les scientifiques publieront une profonde analyse de leurs résultats dans l'édition d'octobre de la revue *Astrophysical Journal*.

EN BREF

Un succès

(PC) — Le nouveau programme d'externat en soins infirmiers, mis en place l'été dernier dans plusieurs hôpitaux du Québec, a connu un succès inespéré, selon la présidente de l'Ordre des infirmières du Québec, Gylsaine Desrosiers. Ce programme permettait à des étudiantes en techniques de soins infirmiers qui avaient complété leur deuxième année de cégep de pratiquer leur métier, sous supervision. Ce stage était rémunéré à 13,69 \$ de l'heure. 522 étudiantes de 2^e année ont été embauchées à titre d'externes dans 26 établissements de santé à travers le Québec. L'Ordre des infirmières songe même à amender le règlement pour permettre aux plus petits hôpitaux d'employer des stagiaires. Mme Desrosiers prévoit que dès l'an prochain le réseau de la santé pourra compter sur 750 à 1000 stagiaires.

Lutte à la pauvreté

Ottawa (PC) — Des groupes de femmes de tout le pays demandent à Ottawa de dépenser davantage pour éradiquer la pauvreté chez les femmes et la violence qu'elles subissent. Selon ces regroupements, environ une femme sur cinq vit dans

la pauvreté et les mères de famille monoparentale sont les plus pauvres. La coalition croit qu'à cause de son important surplus, Ottawa est bien placée pour consacrer plus d'argent à améliorer la vie des femmes. Pour lutter contre la violence faite aux femmes, la coalition croit qu'en plus de réformer le droit criminel, Ottawa devrait s'impliquer dans le financement des centres d'aide aux victimes de viol, des refuges et des programmes d'aide juridique.

D'autres casiers à homards

Burnt Church, N.-B. (PC) — Une demi-douzaine de bateaux autochtones ont pris en chasse des navires du ministère des Pêches et Océans à travers la baie de Miramichi, au Nouveau-Brunswick hier, après que des agents fédéraux soient intervenus pour retirer d'autres casiers à homards. L'opération, menée en fin d'après-midi, est survenue à quelques centaines de mètres d'un quai gouvernemental que des Warriors occupent par intermittence depuis la reprise du conflit sur la pêche au homard, le mois dernier. On ignorait si les bateaux fédéraux avaient remonté ou détruit des casiers à homards. On n'a par ailleurs pas signalé de répétition des collisions qui avaient marqué des affrontements antérieurs.

Boutros-Ghali en visite au Québec

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le secrétaire général de la Francophonie, Boutros Boutros-Ghali, entreprendra, du 16 au 18 octobre prochain, sa première visite officielle au Québec sans qu'un affrontement Québec-Ottawa ne soit à prévoir.

Pour des raisons de santé, M. Boutros-Ghali avait reporté la visite qu'il devait faire du 5 au 8 mars dernier. Ce n'était donc que partie remise, d'autant plus que Québec et Ottawa s'étaient enfin entendus sur le partage des responsabilités entourant la visite du dignitaire. Au cabinet de la ministre des Relations internationales et responsable de la Francophonie, Louise Beaudoin, on a indiqué hier que la même entente a été reconduite pour le séjour en octobre: le gouvernement du Québec aura le plein contrôle sur la visite du secrétaire général et prendra en charge l'invité, à l'exception du dispositif de sécurité, qui relèvera de la GRC.

Rappelons qu'à l'automne 1998, Boutros Boutros-Ghali s'était retrouvé au centre d'une querelle Québec-Canada, la diplomatie canadienne insistant pour prendre en charge le dignitaire lors de son passage au Québec, en contrevention avec les précédents touchant la Francophonie. Le premier ministre Lucien Bouchard avait choisi de ne pas recevoir le secrétaire général de la Francophonie plutôt que de sanctionner l'érosion des minces prérogatives du Québec sur la scène internationale. Au sein de la Francophonie, le Québec détient un statut très particulier de gouvernement participant, ce qu'il ne peut revendiquer dans aucune autre organisation internationale.

Le 17 octobre, M. Boutros-Ghali inaugurera les locaux de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et prononcera une conférence, un événement organisé par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) et la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. À Québec, le lendemain, le secrétaire général aura un entretien avec M. Bouchard et prendra ensuite part à un dîner d'État. Il prononcera également une conférence devant la Société des relations internationales de Québec (SORIQ).

M. Boutros-Ghali aura aussi des entretiens avec le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, ainsi qu'avec Mme Beaudoin. On se rappellera qu'en mai dernier, après s'être portée à la défense de la langue française sur les vols d'Air France, Mme Beaudoin s'était montrée critique envers l'Organisation de la Francophonie et son secrétaire général. La ministre estimait que M. Boutros-Ghali ne s'occupait pas suffisamment de la diversité culturelle et de la langue française. La Francophonie était demeurée étrangement muette, selon elle, à la suite de l'annonce d'Air France en vertu de laquelle ses pilotes ne devaient plus utiliser le français dans les airs.

Cahier SPÉCIAL

Tombée publicitaire 29 septembre 2000 • Parution 7 octobre 2000

Professions

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Un traversier coule en Grèce

« On cherchait désespérément des survivants »

Des Québécois ont participé au sauvetage des passagers de l'Express Samina

La mer Égée a connu sa pire tragédie maritime en 30 ans, mardi soir, alors qu'un traversier grec a sombré après avoir heurté un récif. Des rumeurs de négligence criminelle planent au-dessus des officiers du navire.

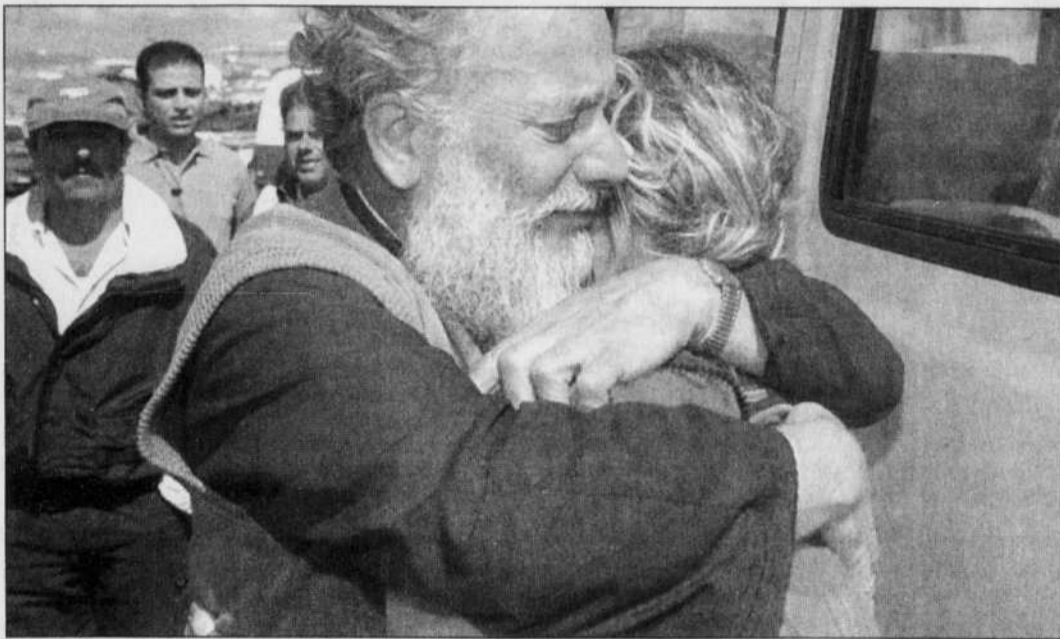
VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Une partie de football télévisée et la négligence du capitaine de l'Express Samina, Vassilis Yannakis, seraient à l'origine du naufrage de ce traversier, qui s'est abîmé à 22h07 mardi à l'entrée du port de Paros, dans les îles grecques. Aussitôt rescapés, le capitaine et quatre de ses officiers ont été placés en garde à vue à la demande d'un procureur.

Malgré de forts vents, il semble que le traversier ait été sous pilotage automatique. Déviant peu à peu de sa course, le navire a percuté un flot rocheux surplombé par un phare. Plus de 500 personnes se trouvaient alors à bord du Samina et 453 d'entre elles ont été rescapées. Au nombre des passagers secourus, on compte six Canadiens, dont les Québécoises Sophie Desautels et Geneviève Lajoie. Selon les dernières informations disponibles, 63 passagers sont morts noyés et sept autres sont toujours portés disparus.

Une fois le choc sur la coque encaissé, plusieurs survivants ont indiqué que l'abandon du navire s'est fait dans le plus grand des désordres. De fait, l'équipage n'a réussi à mettre à l'eau que deux canots de sauvetage sur six. « Tout de suite après la collision, je n'ai vu personne », a expliqué Sophie Desautels à LCN. « Peut-être que l'équipage était occupé à envoyer des signaux lumineux ou des messages de détresse, mais personne ne nous a dirigés. Les gens criaient, se battaient, criaient... C'était fou! » Geneviève Lajoie renchérit: « Sophie et moi n'avons pas eu de gilet de sauvetage jusqu'à la dernière minute. »

Répondant au S.O.S. lancé par le Samina, plusieurs pêcheurs et plaisanciers ont pris la mer dans l'obscurité, dont trois voiliers appartenant à une entreprise montréalaise. Cette flottille a réussi à sauver huit personnes des eaux. « Dès que j'ai été averti qu'un traversier coulait, j'ai couru jusqu'au bateau et j'ai demandé à mon équipage de se préparer », a expliqué le capitaine du Margarita, Steve Parry. « Je ne voulais pas naviguer avec mes passagers voyageurs, mais ils ont insisté. »



Deux survivants du naufrage se réconfortent mutuellement.

En vacances en Grèce, la journaliste montréalaise Suzanne Dansereau se trouvait sur le Margarita pour l'opération de recherche et de sauvetage. « C'était un peu apocalyptique parce qu'on voyait des corps morts flotter sur l'eau et qu'on cherchait désespérément des survivants », a-t-elle raconté au Devoir depuis le bateau amarré dans l'archipel des Cyclades.

C'est en patrouillant la zone du naufrage que l'équipage du Margarita aperçut une première personne qui criait à l'aide et a tenté de lui venir en aide en lui tendant une corde. Leurs efforts se sont soldés par un échec car l'homme était trop faible pour saisir la corde et se sortir de l'eau. « C'était très tragique de le laisser là », a laissé tomber Mme Dansereau. « Mais il ne fallait pas mettre aussi nos vies en péril, on ne pouvait pas plonger à l'eau, il y avait trop de vagues et tout bougeait. »

Leur deuxième tentative de sauvetage ne fut pas vaine. Ils ont repêché un Grec d'une cinquantaine d'années. Mais devant la houle et les forts vents, le capitaine

a décidé de rebrousser chemin. C'est en retournant au port qu'ils ont trouvé deux autres personnes, deux frères, agrippés à une rame. « Ce qui est extraordinaire avec ces deux petits gars, reprend Suzanne Dansereau, c'est qu'ils avaient essayé d'embarquer sur deux bateaux de sauvetage avant, mais on avait refusé de les laisser monter parce qu'il y avait déjà trop de monde à bord. »

S'il est heureux d'avoir sauvé des vies, M. Parry indique que les vrais héros sont les pêcheurs grecs, qui ont réussi à sauver des centaines de naufragés. « C'est très surréaliste, ce qu'on a vécu. J'aurais aimé être prévenu plus tôt pour pouvoir sauver plus de monde. »

En fonction depuis 34 ans, l'Express Samina assurait la liaison deux fois par jour entre Athènes et Paros. Le traversier devait prendre sa retraite en décembre. « Frapper un rocher qui est éclairé, c'est ridicule, tranche Steve Parry. Il y a dix traversiers à l'heure qui entrent au port de Paros, c'est un endroit très connu des marins. » Avec l'Agence France-Presse

Protection du mont Royal

Une coalition en appelle à Québec

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Un nouveau projet de tour de logements aux abords du mont Royal, chemin de la Côte-des-Neiges, est l'étincelle qui aura mis le feu aux poudres. Une coalition d'organismes de défense du patrimoine et de groupes de résidents presse Québec de venir enfin imposer des règles claires en matière de développement immobilier et de protection de la montagne.

La ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, se serait d'ailleurs déjà engagée, révèle Sylvie Guilbault, des Amis de la Montagne, à ce que ses fonctionnaires suivent de près le cas de ce projet de tour de condos de dix étages du promoteur Candereel. Reste à voir maintenant ce que cet examen donnera et s'il sera suivi d'une intervention plus globale.

La menace qui plane aujourd'hui sur le mont Royal se révèle plus pernicieuse qu'autrefois, explique Phyllis Lambert, du Centre canadien d'architecture. « On ne parle plus aujourd'hui de grands projets. Il s'agit plutôt de plusieurs petits projets qui s'accumulent », rendant une vue d'ensemble d'autant plus difficile.

Le danger n'en est pas moins réel. Le retour de la prospérité à Montréal amène une multiplication des projets de construction de prestige sur les flans de la montagne. L'appât du gain rapide incite l'administration municipale à accorder aux promoteurs des dérogations à ses propres règles protégeant, depuis 1987, non seulement le parc du Mont-Royal mais également ses abords. « On est en train de construire une ceinture de béton autour de la montagne », déplore Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal. « Les mécanismes de consultation publique se révèlent parfaitement inefficaces et ne servent que de caution politique à la Ville. » Pourtant, enchaîne Phyllis Lambert, « chaque fois qu'il y a eu, à Montréal, de véritables consultations publiques, on a vu d'énormes améliorations apportées aux projets en question. »

Comme l'ont montré les cas de l'école des HEC, de la prolifération des antennes de communication sur la montagne, de la Ferme sous les noyers et des condominiums Royal Penfield et Parc Westmount, les présentes règles du jeu sont tout aussi incapables d'assurer une participation significative des citoyens aux processus décisionnels que de protéger adéquatement le site naturel, culturel et paysager du mont Royal. D'où la nécessité, estime ses défenseurs, que l'Assemblée nationale intervienne avant qu'il ne soit trop tard.

« Des règles claires visant la protection du patrimoine ne signifient pas la momification d'un secteur, tient à préciser Dinu Bumbaru. Prenez par exemple le Vieux-Montréal: l'imposition de ce genre de règles n'a pas empêché qu'il se développe bien. Au contraire, même! »

Sondage sur la Rive-Sud

Un citoyen sur quatre est d'accord avec la ville unique

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Selon un sondage, une mince majorité (53 %) des citoyens de la rive sud de Montréal préféreraient le statu quo à la réorganisation de leur paysage municipal. Forcés de choisir entre la création d'une ou de deux nouvelles villes, ils opteraient nettement pour la seconde option (69 %), l'idée d'une seule et grande ville ne recueillant que 25 % d'appui.

L'origine de ce sondage de la firme Baromètre inc., réalisé du 15 au 20 septembre auprès de 508 personnes et dont la marge d'erreur est de 4,5 %, les maires de Brossard, Greenfield Park et LeMoine ne cachent pas hier leur satisfaction de voir triompher ainsi leur proposition d'« une rive, deux villes ». Ces chiffres

leur font d'autant plus plaisir qu'ils leur permettent de répliquer à la nouvelle rapportée hier par Le Devoir à l'effet que le mandataire Louis Bernard s'apprête à recommander au gouvernement la création d'une ville unique dont le conseil municipal serait élu dès 2001. « Le projet de Louis Bernard n'a aucun bon sens », a déclaré Paul Leduc, maire de Brossard. Notre sondage montre de façon objective que les gens pensent que leur qualité de vie sera mieux préservée [66 %] avec deux villes et qu'ils auront aussi de meilleurs services [63 %]. »

À Québec

Annonçant que la lutte se transporte maintenant à Québec, Paul Leduc se mettra dès aujourd'hui à la tâche en présentant ses arguments à la ministre d'État

aux Affaires municipales et à la Métropole, Louise Harel, dans le cadre d'un discours qu'elle présentera à la Chambre de commerce de la Rive-Sud.

Il ne sera pas le seul à se presser autour de la ministre dans cette région où les propositions et contre-propositions ont fusé depuis qu'il est devenu clair que le gouvernement procéderait d'une manière ou d'une autre à des changements importants. Les observateurs s'accordent à dire que le rapport Bernard, qui doit être déposé vendredi ou lundi, aura une influence certaine sur la décision finale du gouvernement.

Quant aux possibles regroupements municipaux dans l'île de Montréal, aucune nouvelle n'a filtré hier sur les recommandations que le mandataire pourrait faire au gouvernement.

La réorganisation du transport sera effective en 2002

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

C'est le 1^{er} janvier 2002 que le nombre d'organismes de gestion des transports en commun au sein de la future Communauté métropolitaine de Montréal sera réduit de vingt et un à sept, a appris Le Devoir. Si le gouvernement honore la recommandation de son mandataire Louis Bernard — et il semble déjà acquis qu'il le fera —, il ne restera en 2002 que trois sociétés de transport (Laval, Montréal et Rive-Sud) et quatre Conseils intermunicipaux de transport (CIT) dans la région métropolitaine.

C'est d'ailleurs à l'unanimité et « avec enthousiasme » que les maires des couronnes nord et sud de Montréal ont approuvé le regroupement proposé, mardi soir, lors de la réunion qu'a tenue à Saint-Bruno le président de l'Association des CIT et maire de

Sainte-Thérèse, Élie Fallu.

« Il y a un très large consensus voulant que le temps était venu de revoir nos pratiques, a-t-il commenté hier. Les CIT existent depuis 15 ans maintenant et chacun de nous savait bien que ces institutions avaient des caractères beaucoup trop restreints, en plus de manquer de coordination entre elles. C'était, dans la plupart des cas, des institutions beaucoup trop petites. »

M. Fallu se propose de formuler une série de recommandations qu'il soumettra au nom de l'Association des CIT à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel. Il demandera notamment la création de comités exécutifs pour chaque CIT restant (Laurentides, Lanaudière, Sud-Est et Sud-Ouest). « M. Bernard a déjà reconnu la nécessité de ces comités exécutifs » aujourd'hui inexistantes, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal

(UMBM), Georges Bossé, a déploré que le temps alloué aux travaux du comité d'élus n'a malheureusement permis d'aborder que de façon rapide et superficielle l'importante question des transports en commun. « Nous aurions souhaité en arriver à des recommandations plus précises, mais cela n'a pas été possible », a-t-il précisé.

Il déplore notamment que la Ville de Laval, les sociétés de transport ainsi que l'Association des CIT aient chacune présenté des études (sur l'impact de la fusion des CIT, par exemple) dont il a été impossible d'examiner les détails ou de vérifier la fiabilité.

Aussi espère-t-il que ce travail d'étude et d'analyse se fera dans les prochains mois. Mais cela n'empêche pas que dans l'ensemble M. Bossé s'est dit satisfait du travail accompli et qu'il appuie le rapport du comité Bernard.

Avec la collaboration
d'Éric Desrosiers

EN BREF

La mère d'Alexandre Livernoche réclame 500 000 \$

(Le Devoir) — La mère du jeune Alexandre Livernoche, Sylvie Girard, intente une poursuite de 500 000 \$ contre le ministère de la Sécurité publique et la Commission des libérations conditionnelles. Selon Mme Girard, Mario Bastien, le présumé meurtrier de son fils, n'au-

rait pas dû être libre. Au moment où le meurtre a été commis, Mario Bastien bénéficiait d'une mesure d'absence temporaire après avoir purgé le sixième de sa sentence pour un autre crime.

Protocole à ratifier

Ottawa (PC) — Le Conseil des Canadiens et Greenpeace Canada demandent au gouvernement fédéral de respecter ses engagements et de ratifier le Protocole sur la biosé-

curité, un accord international qui permet de contrôler, voire de refuser, l'importation d'organismes génétiquement modifiés. 75 pays ont déjà signé le document. En ne le faisant pas, le Canada soulève des questions sur sa volonté d'y donner

suite, a soutenu Holly Penfound, de Greenpeace. En vertu du protocole, les pays pourraient interdire l'importation d'OGM s'il existe des preuves scientifiques qu'ils représentent un risque pour la santé ou l'environnement.

Michel BROCHU
Jean-Pierre MICHEL
Guérin universitaire 3^e millénaire
DICTIONNAIRE de géomorphologie à caractère dimensionnel
Unique au monde.
320 pages - 42,60 \$
Les Éditions GUÉRIN (514) 842-3481
En vente dans toutes les librairies

CLUB 402 HOMME
Notre collection Automne-Hiver est arrivée.
Achetez directement de l'importateur les grandes marques de costumes Importés d'ITALIE : au bas prix de **499 \$ le costume !**
Tissus signés : - Cerruti 1881 - Zegna - Marzotto - Zignone - etc.
1118, rue Ste-Catherine Ouest 2^e étage, Montréal (514) 861-3636
Lun. au ven. 10 h à 18 h • Sam. 10 h à 16 h

MARC-AIMÉ GUÉRIN
PORTRAIT CRITIQUE DE PIERRE DENAULT
JUGE À LA Cour fédérale
Drama CANADA
Guérin
Les Éditions GUÉRIN En vente dans toutes les librairies (514) 842-3481

Marc-Aimé GUÉRIN
Portrait critique de PIERRE DENAULT
Juge à la Cour fédérale Ottawa CANADA
Les Éditions GUÉRIN En vente dans toutes les librairies (514) 842-3481

Dans la même collection:
LES JUGES SUR LA SELLETTE, l'auteur-éditeur Marc-Aimé Guérin publiera *Portrait critique du juge Nicole Morneau*, juge à la Cour supérieure, district de Montréal.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Élections

Chrétien puise maintenant au NPD

Le député Rick Laliberté admet qu'il aura peine à défendre le bilan libéral

Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas pris de décision au sujet des élections mais il continue à tout faire pour miner ses adversaires. C'était au tour du NPD, hier, d'être victime de son maraudage et de perdre un député aux mains des libéraux.

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le premier ministre Jean Chrétien a un nouveau député dans son équipe. Le néo-démocrate Rick Laliberté a suivi l'exemple des anciens conservateurs David Price et Diane Saint-Jacques et rejoint les banquettes libérales.

M. Chrétien était visiblement ravi hier midi de rencontrer la presse avec sa nouvelle prise. Selon lui, la défection de M. Laliberté s'explique aisément. Il a simplement constaté que «la meilleure façon de servir les citoyens était de rejoindre le Parti libéral du Canada».

Député de Churchill River, en Saskatchewan, le Métis de 42 ans a

tenté de convaincre la presse qu'il ne tournait pas le dos au NPD mais qu'il cherchait à répondre au souhait de ses électeurs qui veulent avoir un député gouvernemental. Il espère aussi pouvoir en faire davantage pour les autochtones. «J'ai fait de mon mieux avec les moyens à ma disposition pour remplir mes obligations, mais le défi maintenant est de travailler avec davantage de ressources et de voir quel impact cela aura.»

S'il ne renie pas entièrement le NPD, M. Laliberté convient que son geste représente «un test majeur» pour son parti, et il «espère qu'il le voie ainsi». «Le NPD a bien servi ce pays en mettant en avant des enjeux comme l'assurance-maladie, le logement, les affaires autoch-

tones, mais ce geste est un avertissement. Il ne peut former le gouvernement alors qu'être membre d'un gouvernement est un moyen crucial pour faire des changements. C'est ce que je dois expérimenter et ce que mes électeurs m'ont demandé. [...] Le NPD n'a jamais pu former le gouvernement, mais j'espère bien profondément qu'un jour il aura la confiance de la population.»

Ce dur coup arrive à un mauvais moment alors que les rumeurs d'élections abondent. Le parti traîne dans les sondages et est tiraillé par un débat interne autour du recensement souhaité par son chef, Alexa McDonough. Le vétérinaire du caucus, le député Lorne Nystrom, n'a pas caché que le fait de «perdre un député est un échec» pour un parti.

Alexa McDonough a, depuis Halifax, dit que «la décision prise par M. Laliberté [la] laisse très amère». «En agissant comme il le fait, M. Laliberté affiche du mépris à l'endroit des résidents de cette cir-

conscription», a-t-elle ajouté.

«C'est un geste cynique de M. Chrétien mais c'est son genre de moyen», a renchéri M. Nystrom. Quant à son collègue, «il sera puni par ses électeurs», croit-il. Il pense que M. Laliberté fait preuve de «naïveté» et d'un manque flagrant d'expérience lorsqu'il croit pouvoir transmettre plus efficacement au cabinet ses critiques à l'endroit des politiques autochtones, environnementales et nordiques du gouvernement.

Et une fois en campagne électorale, il devra défendre non seulement ses idées mais aussi le bilan du gouvernement qu'il a contesté pendant trois ans. «Y parviendra-t-il?», s'est-il fait demander à plusieurs reprises. A chaque fois, il a esquivé. «En un mot, vous ne pouvez pas répondre oui», a rétorqué un journaliste. «Non, je ne le peux pas», a-t-il avoué avec franchise.

Il s'est défendu d'agir par opportunisme électoral, mais ses anciens collègues ne le croient pas.

«Ce qui me choque, c'est qu'il n'ait pas démissionné pour se faire élire sous sa nouvelle bannière. Ça sent l'opportunisme à plein nez», a réagi Peter Stoffer, député néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse.

Élu avec 34 % des voix en 1997, M. Laliberté est le troisième transfuge en autant de semaines à rejoindre les libéraux, M. Price et Mme Saint-Jacques ayant été les premiers. Ceci porte à 160 le nombre de députés libéraux et à 19 ceux du NPD. Pour les néo-démocrates, c'est le second élu à abandonner le navire, Angela Vautour ayant déjà rejoint les conservateurs.

Le chef conservateur Joe Clark et M. Nystrom croient que le geste du premier ministre Chrétien démontre qu'il ne croit plus à la possibilité de gagner grâce au morcellement de l'opposition. Il tente, par conséquent, de rallier des appuis aux deux autres partis traditionnels tout en tentant de polariser le débat politique.

Des péquistes déçus se chargeront de promouvoir la souveraineté

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le Parti québécois déçoit plusieurs de ses militants par son apathie sur la question nationale. Tant et tellement que près de 200 d'entre eux sont à mettre sur pied le Rassemblement pour l'indépendance du Québec (RIQ), un mouvement populaire qui doit prendre le relais et faire «la promotion du pays à faire».

Le RIQ n'est pas un parti politique. C'est un véhicule qui vise à

regrouper les forces indépendantistes autour d'un plan d'action. Une assemblée de fondation est prévue le 18 novembre prochain à Trois-Rivières.

Louis O'Neill

On y retrouve entre autres le sociologue Pierre Drouilly, le politologue Denis Monière, l'ancien ministre péquiste Louis O'Neill, l'historien Robert Comeau, l'économiste Pierre-Paul Proulx, le président du Mouvement souverainiste du Québec, Gilles Rhéaume, le président du Mouvement de libération nationale du Québec, Raymond Villeneuve, et de nombreux militants péquistes déçus,



Raymond Villeneuve

dont Marcel Lefebvre.

M. Lefebvre faisait partie des péquistes qui ont tenté de convaincre le PQ d'abandonner la nécessité d'un partenariat politique dans son programme. Lors du congrès du PQ de mai dernier, les hautes instances du parti avaient réussi à évacuer les réticences des délégués de la région de Québec, dont M. Lefebvre, qui était président du comité de réflexion et d'action de la région de la capitale nationale, un comité formé par le conseil régional du PQ.

En septembre 1999, le comité Lefebvre avait rendu public son rapport *Ouvrir le Québec sur le monde*, qui contestait la stratégie référendaire de la direction du PQ. Quelques mois plus tard, le comité Lefebvre résistait à une tentative d'élimination.

Impatients, les membres et signataires du manifeste du RIQ estiment que le Parti québécois fait preuve de mollesse. D'ailleurs, le PQ vient de se lancer dans une campagne de promotion de la souveraineté qui ressemble davantage à une opération de défense du bilan du gouvernement de Lucien Bouchard à mi-mandat.

Si les membres du RIQ se montrent critiques, ils refusent toutefois de se présenter comme des opposants. «Le PQ est enfermé dans le partenariat. [...] Le PQ ne va pas assez loin. Sa démarche n'est pas très ferme. Le langage n'est pas clair. Nous ne sommes pas contre le Parti québécois mais pour l'indépendance», a expliqué Marcel Lefebvre au *Devoir*.

M. Lefebvre et ses collègues Claude Bariteau et Jean-Pierre Roy sont à l'origine du RIQ, dont le nom rappelle le défunt RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale). Il ne faut pas y voir de filiation directe, affirme M. Lefebvre, «mais on revient à l'origine du mouvement indépendantiste».

Écolo à la ville



LA NOUVELLE voiture hybride de Toyota, la Prius, fait des ravages dans les rangs des ministériels canadiens qui veulent donner le ton dans le dossier des changements climatiques et du smog urbain en utilisant des voitures à émissions polluantes réduites de plus de la moitié. Tout comme l'a fait récemment son collègue fédéral d'Environnement Canada, David Anderson, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a fait l'acquisition d'une Prius. Propulsée par un moteur électrique à basse vitesse et par un moteur conventionnel dans les autres situations, la voiture servira aux déplacements du ministre dans la capitale nationale. Pour les grandes distances, M. Bégin continuera d'utiliser la limousine ministérielle, plus adaptée au travail d'équipe.

Commission Clair

Seul le statu quo est acceptable, disent les syndicats

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Les principaux syndicats ont balayé du revers de la main toutes les options de financement étudiées par la Commission Clair et se sont fait les chantres du statu quo hier en refusant d'endosser toute autre modèle que celui de services de santé entièrement financés, gérés et dispensés par l'État.

À la deuxième journée et dernière journée du volet montréalais des audiences publiques de la Commission Clair, la CSN et la CSQ ont en effet opposé une fin de non-recevoir à la totalité des propositions différentes de financement soumises à la consultation par la Commission d'étude sur la santé et les services sociaux, présidée par l'ex-ministre Michel Clair.

«Le conseil central du Montréal métropolitain réaffirme qu'un système intégralement public, géré et financé publiquement, est la seule garantie que les Québécois aient accès à un système équitable et efficace», a plaidé hier Jacques Létourneau, président du CCMM-

CSN, devant les commissaires.

Tant la CSQ que la CSN se refusent aussi à toute forme de contribution imposée aux usagers et à une privatisation active ou passive des services des santé. Au contraire, les deux syndicats militent en faveur d'un accroissement du financement de l'État et de ses responsabilités face à certains services non couverts, notamment en ce qui a trait aux ressources d'hébergement et aux soins à domicile.

Convaincus que l'opération entreprise par la Commission consiste à cautionner une éventuelle privatisation du système de santé, les deux organisations syndicales soutiennent que toute délégalation d'activités au secteur privé entraînera une explosion des coûts de la santé.

Même le constat voulant que l'État sera bientôt incapable de faire face à la croissance des coûts du système de santé n'est pas partagé par les deux centrales. À leur avis, il serait possible de diminuer les coûts du système de santé si Québec se décidait à adhérer à une politique d'achat des médica-

ments au plus bas prix. À ce jour, le vice-premier ministre Bernard Landry s'est toujours opposé avec virulence à cette solution, compte tenu du poids de l'industrie des médicaments d'origine dans l'économie québécoise.

«La Commission ne dit pas un mot dans ses propositions du rôle joué par le coût inflationniste des médicaments dans notre système. Ça représente pourtant au moins 15 % de croissance par année. Il y a là de l'argent qu'on pourrait utiliser ailleurs», a soutenu hier M. Létourneau.

Les syndicats s'opposent aussi à toute réorganisation qui confierait aux médecins la gestion des services de première ligne, comme ce fut le cas au Royaume-Uni.

Pour ce qui est de la région de Montréal, le Conseil central de la CSN maintient son opposition ferme à la construction des centres hospitaliers universitaires du réseau McGill et de l'Université de Montréal, «un gaspillage», et plaide plutôt pour la réouverture de lits fermés au cours de la réforme Rochon pour desservir adéquatement la population.

Un mini-budget possible

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — De retour de Prague, hier, le ministre des Finances, Paul Martin, a ajouté sa contribution à la fièvre électorale qui agite Ottawa actuellement. Il a indiqué qu'il n'écarterait pas la possibilité de présenter un mini-budget dès cet automne, si des élections hâtives devaient être déclenchées.

«Si les circonstances dictent un changement, nous allons nous accommoder de ce changement», a-t-il affirmé à sa sortie de la Chambre des communes.

«Je peux vous assurer que nous pouvons être prêts pour toute éventualité», a-t-il ajouté. «À ce moment, nous maintenons le cap [pour un budget en février].»

M. Martin n'a pas voulu s'avancer sur le contenu de cet éventuel mini-budget. Ainsi, il a refusé de dire s'il contiendrait des mesures pour atténuer les effets de la hausse du mazout domestique. «La situation des démunis nous préoccupe beaucoup», a-t-il souligné.

EN BREF

Bouchard est las du débat

(PC) — Le premier ministre du Québec Lucien Bouchard s'est dit «fatigué» du débat sur l'avenir du Québec, espérant qu'il en vienne à se terminer. «Nous ressentons tous une grande fatigue dans ce dossier», a admis M. Bouchard hier en anglais devant quelque 300 membres de l'Institut of World Affairs de Milwaukee. Il faudra à un moment donné «cesser de se battre et regarder dans la même direction». M. Bouchard a profité d'une question d'un avocat de Milwaukee pour rappeler les dédales du débat qui oppose depuis 30 ans fédéralistes canadiens et souverainistes québécois. Alors qu'il n'y a même pas de campagne référendaire en vue, l'appui à la souveraineté atteint 46 % au sein de la population québécoise, a noté le chef du gouvernement en citant un récent sondage du *Globe and Mail*.

Legault choisit Legault

(PC) — Le ministre de l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, a choisi le patron du Grand Prix de Montréal, Normand Legault, pour administrer un Fonds de 240 mil-

lions mis à la disposition des jeunes. Au cours des trois prochaines années, cet argent servira à favoriser la formation et l'insertion sur le marché du travail. Le Fonds est le fruit d'une collaboration entre le gouvernement du Québec et le secteur privé qui partageront la note à parts égales. La priorité des administrateurs du Fonds sera accordée aux projets de soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et aux actions favorisant leur participation grandissante à la vie de la société. Le ministre Legault a aussi insisté sur la place que les régions du Québec, les Forums jeunesse et les conseils régionaux de développement occuperont dans la répartition de l'aide financière dans leur

Une politique attendue

(PC) — Le président de la Fédération québécoise des municipalités Pierre Ménard en a assez de se faire répéter que la politique de la ruralité c'est pour demain et il exige du gouvernement qu'il s'exécute dans les plus brefs délais. «Les hésitations du gouvernement dans ce dossier, son retard à rendre publique sa politique de la ruralité, a soumis M. Ménard, sont inquiétants et même paniquants.»

Cahier SPÉCIAL

Tombée publicitaire 29 septembre 2000 • Parution 7 octobre 2000

Les arts et la ville

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

Psychodrame dans la campagne américaine

Une taupe dans le camp Bush

Le FBI enquête sur l'envoi d'une cassette vidéo aux organisateurs de Gore

LÉON BRUNEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Une affaire rocambolesque de cassette vidéo, envoyée au camp du candidat démocrate à la Maison-Blanche, Al Gore, sur les préparatifs de son rival républicain George W. Bush aux débats présidentiels télévisés, tournait hier au véritable psychodrame politique.

Le FBI «aurait dévoilé le nom d'un suspect alors que l'enquête n'est pas achevée. C'est scandaleux», a dénoncé Mark McKinnon, conseiller du candidat républicain, sur la chaîne de télévision ABC.

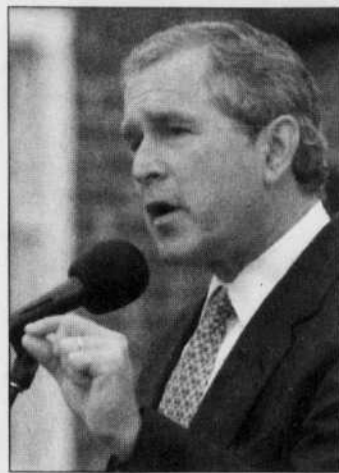
Il faisait référence à des révélations de presse selon lesquelles un membre de l'équipe Bush, Yvette Lozano, a été interrogée par les autorités fédérales après qu'elle eut été vue, le 11 septembre, en train d'envoyer un paquet à la poste d'Austin, au Texas, quartier général de Bush. Le même jour, un autre paquet contenant une bande vidéo sur les préparatifs de Bush à ces débats a été mystérieusement envoyé par courrier express d'Austin, en date du 11 septembre, au camp de Gore.

«C'était un paquet contenant des jeans achetés chez Gap qu'elle voulait échanger en raison de la couleur», a expliqué Mark McKinnon. Alors que les autorités «prennent pour cible cette jeune femme innocente, celui qui tente d'aider Al Gore ne fait pas l'objet de l'enquête», a-t-il affirmé. Le FBI, dont l'enquête se poursuit, s'est refusé à commenter ces propos.

«L'enquête en est au stade préliminaire [...]. Nous tentons de déterminer s'il y a eu une violation de la loi fédérale», a indiqué hier une porte-parole du FBI, Tracy Silberling. «Nous interrogeons les personnes qui auraient pu avoir connaissance ou accès» à ces documents, a-t-elle ajouté.

Bush en répétition

Tout a commencé quand une personne non identifiée a envoyé depuis Austin aux responsables de la campagne de Gore une bande vidéo montrant George W. Bush en train de répéter en vue d'une série de trois débats télé-



George W. Bush

sés, dont le premier est prévu le 3 octobre à Boston.

Le paquet a été adressé à l'ancien représentant démocrate Tom Downey, qui aide Gore à se préparer aux débats et qui a aussitôt alerté le FBI.

Les rumeurs sur la présence d'une taupe ont fait depuis lors les choux gras de la presse américaine tandis que les accusations ont fusé de part et d'autre de chaque état-major, venant attester de l'intense bataille en coulisses que se livrent Bush et Gore, au coude à coude dans les sondages.

Un jeune membre de l'équipe du candidat démocrate d'ailleurs été réprimandé et mis en congé administratif samedi pour s'être vanté de connaître l'existence, selon lui, d'une taupe placée par son parti dans le camp des républicains. Interrogé par le FBI, Michael Doyno, 28 ans, a indiqué par la suite qu'il avait simplement voulu plaisanter.

Lors d'une entrevue, mardi, sur la chaîne CNN, le gouverneur du Texas s'est déclaré confiant quant à l'issue de l'enquête, estimant qu'il «ne pouvait s'agir d'un de mes partisans». «Quelqu'un qui me soutient ne va pas s'amuser à envoyer des cassettes au camp Gore», a-t-il dit.

Pour sa part, le vice-président démocrate avait déclaré dimanche que «si le camp Bush continue à nous envoyer des données confidentielles, nous continuerons à les transmettre au FBI».

EN BREF

La Syrie est prête à faire la paix

(AP) — Le président syrien Bachar Assad a réaffirmé hier sa volonté de faire la paix avec Israël conformément aux résolutions passées de l'ONU, a rapporté Miguel Moratinos, émissaire de l'Union européenne au Moyen-Orient. Il «reconnait clairement les défis auxquels est confrontée la Syrie et la nécessité de parvenir à une paix juste et durable dans la région», a-t-il déclaré, à l'issue d'un entretien avec le Rais syrien, Moratinos, qui a également rencontré le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk al-Chareh, a expliqué que son voyage visait à encourager la Syrie et Israël à reprendre leurs pourparlers de paix, suspendus depuis janvier dernier.

La Jordanie en Irak

(AP) — Un Airbus A-320 de la Royal Jordanian Airlines transportant de l'aide humanitaire est arrivé hier après-midi pour Bagdad, faisant de la Jordanie la troisième nation à envoyer un vol de ce type en Irak en une semaine. Un porte-parole néerlandais au siège de l'ONU à New York a précisé que le vol avait été autorisé par la Commission des sanctions de l'ONU présidée par les Pays-Bas. Un responsable américain, s'exprimant aussi sous couvert de l'anonymat, a expliqué qu'Amman avait fourni les informations réclamées par les États-Unis sur le carterage de l'appareil et que Washington n'avait pas d'objection.

Le PRI endetté

(AFP) — Le Parti Révolutionnaire Institutionnel (PRI), jadis tout puissant, n'est plus désormais que l'ombre de lui-même, criblé de dettes après avoir perdu en juillet

dernier une présidence qu'il a monopolisée pendant 71 ans. Poursuivi par ses créanciers, le PRI, qui contrôlait tous les rouages de l'État mexicain et n'avait donc jamais connu de problèmes d'argent, doit désormais la bagatelle de 15 millions, selon des révélations du quotidien indépendant *Reforma*.

Attentat avant la reprise du procès de Suharto

(AP) — Une bombe a explosé hier devant le bureau de Kontras, une importante organisation indonésienne de défense des droits de l'homme, à peine quelques heures avant la reprise du procès pour corruption de l'ancien dictateur Suharto. La déflagration, la dernière en date d'une série qui a terrorisé Jakarta et fait une vingtaine de morts, n'a pas fait de blessés. Selon la chaîne privée Antevu, l'attentat a été revendiqué par un «Mouvement anti-communiste». L'ancien dictateur, au pouvoir de 1968 à 1998, est soupçonné d'avoir détourné au moins 583 millions \$US des caisses de l'État au profit de son entourage et de ses enfants.

Pourparlers entre la Corée du Nord et les États-Unis

(AFP) — Les États-Unis et la Corée du Nord ont entamé hier une nouvelle série de pourparlers sur le programme de missiles de Pyongyang, son soutien hypothétique au terrorisme et les ventes d'armes, ont indiqué des responsables américains. Ces entretiens entre négociateurs gouvernementaux des deux pays font suite à une rencontre en juillet à Bangkok entre la secrétaire d'État américaine Madeleine Albright et le ministre nord-coréen des Affaires étrangères, Paek Nam Sun.

L'incertitude augmente en Yougoslavie

Après les urnes, la rue

Dans une atmosphère de fête, 200 000 Belgradois demandent le départ de Milosevic

REUTERS
AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Belgrade — Après les urnes, la rue pour pousser Slobodan Milosevic vers la sortie. Plus de 200 000 personnes se sont rassemblées hier soir place de la République à Belgrade pour réclamer le départ de Slobodan Milosevic et manifester leur soutien à Vojislav Kostunica, vainqueur, selon elles, du scrutin présidentiel de dimanche.

A coups de klaxon et de sifflet, convergeant par milliers de tous les quartiers de la capitale, les manifestants se sont regroupés tout au long de la soirée sur ce haut lieu de toutes les grandes manifestations politiques du pays dans une atmosphère de fête.

Les manifestants agitaient des crécelles et scandaient des slogans du genre «Il est fini», faisant évidemment allusion à Milosevic. En milieu de soirée, un officier de police a confirmé le chiffre de 200 000 personnes avancé par les organisateurs, ajoutant: «Et les gens continuent d'arriver».

Les principaux accès à la place étaient eux aussi noirs de monde et les Belgradois qui ont participé aux grandes manifestations quotidiennes contre le régime de l'hiver 1996-97 affirment que celle d'hier soir les dépassait de loin pour ce qui est de la participation populaire. La présence policière était discrète sur la place elle-même mais plus visible près du Parlement.

Test réussi

La manifestation devait servir de baromètre au soutien populaire dont jouit Kostunica pour faire pression sur le gouvernement afin que ce dernier renonce à organiser un second tour. Le test a été réussi. Le rassemblement a été déplacé au dernier moment, après que la police eut interdit aux manifestants de se regrouper devant l'immeuble du parlement.

Des militants du mouvement étudiant Otpor ont affirmé que des agents gouvernementaux déguisés en militants de l'opposition pourraient tenter de provoquer des troubles mais en milieu de soirée aucun incident n'avait été signalé.

Le leader de l'opposition, qui revendique 54 % des voix dès le premier tour, refuse de se prêter à un second tour, le 8 octobre, soutenu en cela par les pays occidentaux qui craignent que, dans l'intervalle, le régime ne trouve un prétexte pour annuler le processus électoral.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgrade a connu hier soir sa plus imposante manifestation depuis plusieurs années. Un participant brandit une affiche sur laquelle est inscrit «Il est fini».

Les Occidentaux ont d'ailleurs multiplié hier les soutiens au candidat de l'opposition yougoslave et ont invité, parfois abruptement, Milosevic à abandonner le pouvoir, au risque de braquer la Russie.

L'administration américaine soutient la position adoptée par l'opposition de contester les résultats officiels. Washington juge «suspecte» l'annonce d'un deuxième tour et parle ouvertement de «manipulation et de fraude» dans le décompte des voix.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, a lui aussi rejeté l'idée d'un second tour. «Milosevic est battu. Il doit déguerpir», a-t-il lancé. Le gouvernement norvégien s'est également prononcé contre un second tour.

Les autres pays européens se sont montrés plus prudents et certains dirigeants ont commencé à manifester leur inquiétude, échaudés par les prises de positions venant de Moscou et par l'impossibi-

lité de deviner les intentions réelles de Milosevic.

Un président silencieux

Le président yougoslave n'a pour l'instant fait aucune déclaration, mais un responsable de la Gauche yougoslave (JUL), le parti de son épouse, a fait part de sa conviction qu'il respectera la volonté des électeurs. Slobodan Milosevic joue en fait avec le temps et mise toujours sur un soutien de la Russie. Le fait est que le Président Vladimir Poutine se dit agacé par l'agitation de certaines chancelleries européennes et les bruits de bottes à l'OTAN.

«La Russie insiste fermement pour que la population de la Yougoslavie puisse exprimer sa volonté sans aucune pression, qu'elle soit intérieure ou extérieure», a-t-il fait dire à son ministre des Affaires étrangères Igor Ivanov. «Il est important de ne pas permettre une déstabilisation de la situation qui jouerait en faveur de ceux qui

ne veulent pas du maintien d'une Yougoslavie unie et de son retour sur la scène internationale», a-t-il ensuite averti.

Le chancelier allemand Gerhard Schröder s'est publiquement fait l'écho des craintes exprimées dans plusieurs pays européens devant les risques d'escalade de la violence et a invité ses partenaires à plus de retenue et de coordination. «Tous les Européens doivent parler d'une seule voix et d'une manière ferme», a-t-il plaidé.

D'intenses consultations se poursuivaient hier entre les capitales occidentales et la France, présidente en exercice de l'Union européenne, cherchant le contact avec Vojislav Kostunica, a-t-on appris de source diplomatique.

Le chef de l'État français Jacques Chirac a réaffirmé le soutien de l'Europe à la volonté de changement exprimée dimanche par le peuple serbe et averti que l'Union européenne n'accepterait pas les manipulations actuelles pour voler au peuple serbe sa victoire.

Après dix jours, plusieurs routes de la Bolivie sont toujours bloquées

Violents affrontements à La Paz

Des milliers d'enseignants manifestent dans la capitale

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Paz — De violents affrontements ont opposé hier la police antiémeute à des milliers d'enseignants manifestant dans le centre de La Paz alors que plusieurs routes du pays étaient bloquées pour le dixième jour consécutif par des barrages dressés par des cultivateurs.

Les heurts ont éclaté alors que les enseignants, en grève depuis deux semaines pour obtenir une augmentation de salaire de 50 %, étaient descendus dans les rues de la capitale pour protester contre la décision des autorités de faire appel à des enseignants retraités pour assurer les cours.

Les manifestants protestaient également contre l'interpellation, pendant une quinzaine d'heures, de l'un de leurs dirigeants syndicaux, Vilma Plata.

Celle-ci avait été arrêtée mardi

par la police en même temps qu'une douzaine d'autres leaders syndicaux, dans leur majorité des dirigeants d'organisations paysannes, représentant notamment les cultivateurs de feuilles de coca (utilisées pour fabriquer la cocaïne), participant au blocage de plusieurs routes du pays pour soutenir leurs revendications.

Le chef de la police bolivienne, le général Roberto Pérez, s'est par ailleurs engagé hier auprès du chef de l'État, Hugo Banzer, à rétablir l'ordre public «totalement battu en brèche» dans le pays par la généralisation des conflits sociaux.

L'armée bolivienne a de son côté assuré dans un communiqué qu'elle garantirait «la stabilité du système démocratique» et réagirait «avec fermeté» contre tous ceux qui agiraient en marge de la loi.

Des violences ayant fait cinq

morts et plusieurs dizaines de blessés ont opposé ces derniers jours des détachements de l'armée à des cultivateurs de coca bloquant la circulation sur la route reliant les villes de Santa Cruz et Cochabamba dans la région du Chapare, à 500 kilomètres au sud-est de La Paz.

Quelque 15 000 producteurs de coca paralysent le trafic depuis dix jours afin de protester contre la politique antidrogue du gouvernement bolivien, qui les contraint à détruire leurs cultures.

Ils s'opposent notamment à la construction prévue, avec l'aide financière des États-Unis, de casernes militaires dans le Chapare, principale région productrice de coca, afin d'y accueillir des troupes chargées d'éliminer toutes les plantations, comme s'est engagé à le faire le président Banzer avant la fin de son mandat, en août 2002.

Hillary progresse

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Hillary Clinton a passé pour la première fois dans un sondage la barre des 50 % dans la course qui l'oppose au républicain Rick Lazio pour un poste de sénateur représentant l'État de New York, selon un sondage publié hier.

Selon l'enquête d'opinion de la Quinnipiac University, réalisée du 20 au 25 septembre, la première dame des États-Unis l'emporterait par 50 % des voix contre 43 % pour M. Lazio.

Jeudi dernier, le *New York Times* avait publié un sondage, réalisé peu auparavant, qui donnait à l'épouse du président une avance de neuf points (48 % contre 39 %).

Selon les chiffres de Quinnipiac, Hillary Clinton est largement en tête à New York City (67 % contre 29 %) alors que Rick Lazio la devance dans les banlieues (53 % contre 40 %) et que les deux candidats sont quasiment à égalité dans le nord de l'État, où devrait se faire la différence.

Montesinos est parti tranquille

REUTERS

Lima — Le Pérou a abandonné les charges de corruption qui pesaient contre l'ancien chef des services secrets péruviens, Vladimir Montesinos, avant même qu'il ne cherche l'asile politique au Panama, a annoncé hier un procureur d'État. Montesinos a plongé au début du mois le Pérou dans une crise politique majeure. Une télévision a dif-

fusé une bande vidéo le montrant en train de verser 15 000 \$ à un député de l'opposition afin qu'il rallie le camp gouvernemental. En réaction, le président Alberto Fujimori avait proclamé, à la surprise générale, la tenue d'élections anticipées auxquelles il ne se présenterait pas.

Le procureur en chef Arquimides Roberto Pesantes a déclaré que le dossier a été classé la veille du départ de Montesinos.

CONNAISSANCE DU MONDE CONTEMPORAIN

Félix BOUVIER

Connaissance du monde contemporain

Histoire - Géographie - Économie 5^e secondaire.

248 pages - 35,95 \$

LIDEC inc. (514) 843-9991

En vente dans toutes les librairies

É D I T O R I A L

La résistance

En annonçant la tenue d'un deuxième tour à la présidentielle yougoslave, Slobodan Milosevic a déclenché un mouvement de protestation qui vient confirmer la détermination des citoyens à voir partir celui qui tient les rênes de fer du pouvoir depuis 13 ans. Une impitoyable épreuve de force est commencée, dont l'issue est pour l'instant imprévisible.

L'euphorie populaire provoquée par la certitude que l'opposition avait remporté les élections haut la main, dimanche dernier, a vite fait place, en début de semaine, à un attentisme anxieux: quelle carte allait sortir Milosevic devant cette gifle électorale qu'il n'avait pas prévue? La réaction est venue mardi soir. Bon prince, l'homme fort de Belgrade concédait une majorité à Kostunica; mais la Commission électorale fédérale (qu'il contrôle) n'ayant attribué que 48,22 % des voix à l'opposition, un deuxième tour s'imposait, prévu pour le 8 octobre. Ces résultats contredisent, est-il utile de le rappeler, ceux que l'opposition a compilés, qui attribuent 54,66 % des voix à son chef. L'opposition a réagi en descendant dans la rue hier soir, place de la République, à Belgrade, là même où eurent lieu dans le passé tant d'autres rassemblements.



Paule des Rivières

La partie n'est pas gagnée pour les 18 partis d'opposition qui ont réussi, après dix ans de luttes intestines, à faire front autour du juriste de 56 ans. Ces formations représentent une diversité de positions que seul réunit le désir de faire tomber Milosevic. Ce dernier est aujourd'hui un homme traqué qui cherche à gagner du temps. Il est superflu de rappeler qu'il ne reculera devant aucun obstacle pour

conserver le pouvoir. En ce sens, et même si le scrutin de dimanche marque la fin de cet homme politique, l'opposition, tout autant que l'Europe et les États-Unis, sait que les risques de violence sont réels et considérables.

Les États-Unis et l'Europe, qui, hier encore, ont pressé Milosevic de reconnaître sa défaite, doivent néanmoins faire preuve de prudence, de peur de jeter de l'huile sur le feu qui couve. Et surtout, le sentiment anti-américain étant très fort, Kostunica n'a que faire présentement d'un allié trop bruyant. Le leader de l'opposition a par exemple déclaré à plusieurs reprises qu'il n'accordait aucune crédibilité à la condamnation pour crimes de guerre de Milosevic par le Tribunal pénal international. Il n'en reste pas moins qu'il désire renouer contact avec l'Europe, qui n'attend que le départ de «l'empereur» pour lever les sanctions qui minent la vie économique des Yougoslaves. Sans compter le fait que la stabilité politique de la Serbie est cruciale pour la région, notamment pour la Roumanie et la Bulgarie, mais également pour l'ensemble du continent. Quant au président américain, la dernière chose qu'il souhaite, en pleine campagne électorale, c'est une guerre qui viendra rappeler aux Américains le brûlant échec de son gouvernement dans la région.

Depuis l'accession au pouvoir de Milosevic, en 1987, les Yougoslaves ont assisté au morcellement de leur pays et surtout à la mort de centaines de milliers de citoyens. Trois guerres ethniques ont traversé la dernière décennie, conduisant à un sanglant redécoupage du territoire. Milosevic a misé sur la carte nationaliste dès 1987, lorsqu'il a enflammé une foule de Serbes protestant, près de Pristina, contre l'attitude de la communauté albanaise à leur égard. Le dard empoisonné d'un certain nationalisme était planté, et pour longtemps.

Contrairement aux pays de l'Europe de l'Est, la Yougoslavie n'a pas tourné le dos au nationalisme ethnique qui avait nourri pendant tant d'années la plupart des régimes communistes de cette région. Milosevic a bien accepté, dans la foulée des réformes qui s'opéraient autour de lui, de mettre fin au régime du parti unique. Mais ce fut là sa seule concession à une forme d'État qui, encore aujourd'hui, contrôle tout, la presse, la police, l'armée, le pouvoir exécutif. Et personne ne doute du fait qu'il utilisera toutes les ficelles à sa disposition pour conserver le pouvoir. Il reste à voir si les quelques défections importantes qui ont lézardé son entourage au cours des derniers jours trouveront un écho au sein de l'armée.

Plus crucial que tout autre élément, par ailleurs, sera le soutien du peuple au leader de l'opposition. Il faudra plus qu'une manifestation — même de 200 000 personnes — pour faire fuir Milosevic. Mais le ton est donné, et il est permis de penser que cette marche vers une plus grande démocratie ne s'arrêtera pas en chemin, un chemin escarpé, il est vrai.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LE MONDE À L'ENVERS

NOS « GARS DE BICYCLES »...



... NOS « FILLES DE BICYCLES »!



L E T T R E S

Loi linguistique ou antigangs?

Le lecteur attentif aura remarqué que la liste des groupes criminels composée par le député Réal Ménard ne comprenait que des appellations de langue anglaise. Dommage que les travaux du comité sur les raisons sociales du CLF n'aient rien donné de concret. Plutôt que par une loi antigangs, on aurait pu éliminer ces groupes grâce à une loi linguistique.

Gilles Renaud
Verdun, septembre 2000

Myopie face à l'Église

Je voudrais réagir à la lettre de Claire Lafrenière publiée dans *Le Devoir* de samedi dernier où elle nous confiait son émoi face au fameux texte de saint Paul («Femmes, soyez soumises à votre mari», in Épître aux Ephésiens) et invitait de façon comminatoire l'Église à mettre ledit texte à l'Index.

Son attitude relève à mes yeux d'une myopie et d'une intolérance qu'il est de bon ton aujourd'hui d'étaler face à l'Église catholique. En premier lieu, si l'on devait évacuer du corpus tous les textes qui ne sont pas politiquement corrects, il faudrait nous priver de l'essentiel de la littérature de l'humanité selon les critères adoptés par tel ou tel groupe de pression. Après tout, Ulysse était un gros macho...

En deuxième lieu, la mise à l'Index que prône Mme Lafrenière est d'autant plus humoristique qu'elle semble ignorer que l'Index était précisément l'organe de censure du Vatican à l'époque déplorable où celui-ci se donnait la lourde mission de contrôler les esprits. Doit-on craindre le retour d'un nouvel ordre moral où les suppôts de la censure se recrutent dès lors dans les rangs des militantismes dits progressistes?

En troisième lieu, Mme Lafrenière, aveuglée par ses émois, n'a sans doute pas entendu ce que le curé de sa paroisse, s'il est moyennement intelligent, a dû dire de ce texte et en quoi surtout il est et reste actuel. Oublions d'abord ce que cette personne ignore: saint Paul écrit au premier siècle de notre ère, c'est un homme de son époque et ce qu'il a à nous dire dépasse

de beaucoup les contingences de son temps.

En deux mots, c'est un texte conservateur en ce qu'il invite chaque être humain à assumer la condition qui est la sienne (à cette époque, personne n'aurait songé à remettre en cause l'ordre social ni économique). Or toute l'anthropologie chrétienne est une vaste réflexion centrée sur les limites de l'humaine condition, la mort en premier lieu mais aussi les autres aspects de notre vie incarnée.

C'est aussi un texte révolutionnaire car il invite à l'intérieur du cadre de ce temps (et de tous les temps) à vivre avec amour ce qu'autrui nous demande de vivre par devoir. Personne, avant saint Paul, n'aurait conçu l'idée de parler d'amour dans les relations conjugales, les relations parentales ou le monde du travail (ici, celui des esclaves).

Raphaël Pinet
Montréal, 26 septembre 2000

Les fusions municipales

Il y a de cela une quasi-éternité, le tandem Drapeau-Saulnier avait lancé le slogan «Une île, une ville»; c'était en 1964. La commission Blier, créée à l'époque par le gouvernement du Québec, avait entendu les parties en cause.

Parmi les nombreux mémoires soumis à cette commission, il y eut celui préparé par le Conseil de coordination intermunicipal de l'île de Montréal. Ce mémoire comprenait deux parties, une traitant des aspects d'économie urbaine et régionale, l'autre traitant des aspects juridico-socio-politiques.

Un éditorial du *Devoir* (août 1964), signé par Claude Ryan, soulignait le fait que, si la partie de ce mémoire visiblement préparé par des avocats était sympathique, celle à caractère économique était plus intéressante, plus riche et plus ouverte sur la recherche de solutions à des problèmes de financement et de développement urbain réels et cruciaux.

Ces problèmes sont encore tout aussi réels et cruciaux. Est-il nécessaire d'ajouter qu'ils demeureront tout aussi réels et cruciaux après les fusions? Les études économiques sur le sujet sont claires, les fusions ne produisent pas d'écono-

mies d'échelle (c'est-à-dire que les coûts relatifs ne diminuent pas à la suite d'un accroissement de la taille d'une ville) et, pour ce qui est de la compétitivité des villes et des régions urbaines à l'international, les fusions n'ont rien à voir avec les facteurs de compétitivité impliqués. Pourquoi, dans ce contexte, un tel acharnement politique à faire des fusions envers et contre tous? En l'absence d'un vrai débat, la question reste posée.

Aujourd'hui, comme en 1964, le débat économique est évacué et toute la place est prise par le juridisme et ses clercs. En fait, dans le pseudo-débat actuel, il n'y a pas vraiment de débat, seulement du marketing juridico-politique!

Malgré tout, il ne faut pas désespérer. Peut-être y a-t-il, derrière les positions de la ministre et de son appareil bureaucratique, une position éminemment économique. À l'examen des déclarations de la ministre, tout point en effet vers l'exploitation de concepts développés par le père Lebert. Ces concepts ont joué un rôle historique important dans la formation de la culture de l'appareil bureaucratique québécois responsable de l'aménagement du territoire. Ils sont exposés, entre autres, dans la revue fondée par le père Lebert sous le titre *Humanisme et économie*.

Il y discute, parmi bien d'autres choses, de la notion d'équité sociale, de la façon de l'identifier et des moyens pour en assurer le respect. On en trouve un résumé éloquent dans le numéro du mois d'août 1999 de la revue.

C'est un petit bijou de réflexion conduisant à la justification de toutes les hiérarchies et de toutes les dominations, depuis celle du père sur sa famille, des conseillers de quartier sur les familles de leur quartier, du maire sur les conseillers de sa ville et du préfet sur les maires de sa MRC jusqu'à celle du sous-ministre en titre et de la ministre sur tout ce qui leur est hiérarchiquement subordonné. C'est un point de vue que je ne partage pas. Suis-je le seul? J'ose espérer que non; mais, alors, où est l'autre?

Jean-Paul Gravel
Économiste-urbaniste, auteur de la partie économique du mémoire de 1964, «ce qui ne nous rajeunit pas», comme le dirait si bien notre maître à tous, le cher Alphonse Allais
Montréal, 26 septembre 2000

LIBRE OPINION

Une politique économique pour lutter contre la pauvreté au Canada

NORMAN SPECTOR

Ancien ambassadeur du Canada en Israël
et ancien conseiller de Brian Mulroney

Comment expliquer que les gouvernements du Canada aient eu moins d'ennuis que ceux d'Europe dans la bataille des camionneurs contre les augmentations du coût de carburant, surtout en comparaison avec les gouvernements de nos deux mères patries?

Certes, notre économie est en plein essor, mais c'est bien le cas en France et en Angleterre, où le chômage est en baisse et où la croissance est forte. Il est vrai également que les bilans des gouvernements s'améliorent. La question aujourd'hui, dans les trois pays, n'est plus de savoir comment répartir les réductions du déficit mais plutôt comment distribuer l'excédent fiscal croissant. Cependant, alors que le premier ministre français Lionel Jospin perdait 20 points à la suite du blocus des camionneurs, et le Parti travailliste de Tony Blair, 21, le premier ministre Jean Chrétien envisage aujourd'hui de déclencher des élections hâtives qu'il a de très bonnes chances de gagner.

En France, après que les fermiers et les chauffeurs de taxi eurent fait cause commune avec les camionneurs — ce qui a eu pour résultat de paralyser le pays —, le gouvernement a réduit les taxes sur l'essence de 600 millions \$CAN pour les deux années à venir. Bien que la survie de sa coalition ait été menacée par ses partenaires tirant à hue et à dia — le Parti communiste étant en faveur de l'essence bon marché et les Verts soutenant des prix plus élevés —, M. Jospin n'avait guère d'autre choix que de négocier avec les camionneurs: presque 90 % des Français ont soutenu

leur blocus des routes, nonobstant le fait que le ministre des Finances venait tout juste de baisser les impôts personnels de 24 milliards de dollars pour les trois années à venir.

Quelques jours plus tard, après avoir vu le succès de leurs homologues français, les camionneurs britanniques sont entrés en action.

Cependant, adoptant une pose mi-Churchill mi-Thatcher, le premier ministre Tony Blair a hardiment réaffirmé que certaines choses étaient faites autrement outre-Manche et qu'il ne négocierait jamais avec les malfaiteurs. Il s'est engagé à rétablir les approvisionnements de pétrole en 24 heures et a même menacé de recourir à l'armée pour lever le blocus. Mais quand rien n'a bougé, la crise s'est approfondie; à sa surprise, le public ne s'est pas rallié à sa position. En conséquence, M. Blair a rapidement ramolli et indiqué que son gouvernement avait reçu le message. Les camionneurs ont levé leur blocus, mais pas avant de publier un avertissement, à savoir que le gouvernement avait 60 jours pour livrer la marchandise, sinon...

À Ottawa

Par contre, à Ottawa, Jean Chrétien a repoussé toute suggestion de baisser les taxes sur l'essence, maintenant que les camionneurs doivent proposer les augmentations à leurs clients.

À Toronto, où les coûts du diesel à la pompe ont presque doublé au cours de cette année, les camionneurs se sont limités à stationner leurs semi-remorques sur le côté de la route, et le ministre du Développement économique de l'Ontario a conclu avec leurs leaders un accord intérimaire qui prévoit

des suppléments payés par les expéditeurs. Comment arriver à comprendre pourquoi les camionneurs canadiens et québécois n'ont pas suivi l'exemple de leurs collègues européens? Certes, les Français sont difficiles à gouverner — après tout, ils ont même décapité le roi! Plus récemment, le paysan qui a saccagé un McDo pour protester contre la mondialisation est devenu un héros national; aucun politicien ne l'a critiqué et tous ont vilipendé le juge qui l'a condamné à une peine d'emprisonnement d'un mois. Mais les Britanniques sont d'habitude plutôt modérés, et nous, anglophones et francophones au Canada, avons hérité de leur système parlementaire britannique.

Peut-être est-ce parce que les prix du carburant sont moins élevés, et les impôts à la pompe moins importants, c'est-à-dire, en moyenne, la moitié du prix ici. En outre, et c'est aussi un avertissement aux ministres des Finances fédéral et provinciaux, les prix du pétrole sont déterminés en dollars américains, et le dollar canadien ne s'est pas affaibli autant que le franc ou la livre par rapport à cette devise.

Il y a une autre grande différence. Bien que M. Chrétien puisse envier son intellect à M. Jospin ou ses qualités rhétoriques à M. Blair, il a réussi à préserver l'image du «petit gars de Shawinigan» alors que M. Jospin est jugé austère et que M. Blair est de plus en plus accusé d'arrogance.

Plus fondamentalement, il me semble que le fédéralisme explique en grande partie les différences de comportement: contrairement à une France fortement centralisée et une Grande-Bretagne qui est en train de réaliser mais qui n'a pas encore achevé une vraie décentralisation, le fédéralisme à son mieux est

un laboratoire qui permet à des politiciens d'expérimenter des approches diverses pour choisir celle qui fonctionne le mieux.

La révolte centrée en Ontario

Dans le cas du prix de carburant, la révolte est centrée en Ontario, la province la plus industrialisée. Le gouvernement provincial a choisi de renforcer des marchés plutôt que de laisser aux camionneurs le loisir de politiser le conflit. Il a innové en encourageant les expéditeurs à renégocier des contrats pour payer à leurs transporteurs une prime qui refléterait des augmentations importantes du prix du diesel. Et à Ottawa, sans tenir compte des suggestions de Stockwell Day pour que les taxes soient réduites afin d'éviter le chaos, M. Martin a sagement maintenu que le défi est davantage social qu'économique, offrant la possibilité d'adopter des mesures visant à aider les plus vulnérables de notre société.

Bien sûr, la partie n'est pas encore gagnée: les camionneurs indépendants en Ontario cherchent un supplément plus élevé et continuent de menacer les compagnies et le public.

D'autres gouvernements provinciaux pourraient être la cible de leurs revendications. Et la possibilité d'élections fédérales peut mener le Parti libéral du Canada à se positionner à gauche et, comme MM. Blair et Jospin le font quotidiennement, à prétendre que les citoyens peuvent avoir des services de la plus haute qualité sans en payer les frais. Mais les chances demeurent bonnes qu'à la différence de nos cousins européens, les Canadiens ne vivent pas un automne et, plus tard, un hiver à l'enseigne du ressentiment.

IDÉES

Véritable casse-tête

Protection de la jeunesse: commençons par le début

RICHARD E. TREMBLAY

Titulaire de la chaire sur le développement de l'enfant à l'Université de Montréal

Dans l'édition du 20 septembre dernier, quatre journalistes du *Devoir* semblent s'être appliqués à répartir sur quatre pages différentes quatre morceaux du grand casse-tête de la protection de la jeunesse. Commençons par la fin. En page A 7, Alain-Robert Nadeau reprenait les derniers faits et gestes des motards qui sèment la terreur dans la population. Qui sont ces motards violents que le ministre de la Justice décrit, à juste titre, de menace sans précédent pour la société? Nous serions tous certainement étonnés si on apprenait qu'ils étaient des enfants modèles et des adolescents studieux diplômés de nos cégeps et de nos universités.

La criminalité des adolescents

L'article de Brian Myles à la page A 5 donnait un indice sur les antécédents des motards violents. Il nous apprenait que la majorité des Québécois croient que la lutte contre la criminalité chez les adolescents doit être une priorité. On peut conclure que les Québécois craignent les adolescents délinquants, mais plusieurs ont sûrement compris que les motards de demain se recrutent parmi les adolescents délinquants d'aujourd'hui. Des études dans plusieurs pays montrent en effet que les criminels adultes violents étaient, quelques années plus tôt, des adolescents violents. Prévenir la délinquance juvénile devrait donc avoir un impact sur la criminalité adulte. Mais comment la prévenir?

La troisième pièce du «casse-tête» faisait la une. Isabelle Paré rapportait que, selon le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, des adolescents placés dans un internat de réadaptation avaient été «soumis à des traitements dignes de «milieux carcéraux»». Les lecteurs les plus cyniques ont dû conclure que les motards de demain ont avantage à se familiariser le plus tôt possible avec le fonctionnement du milieu carcéral.

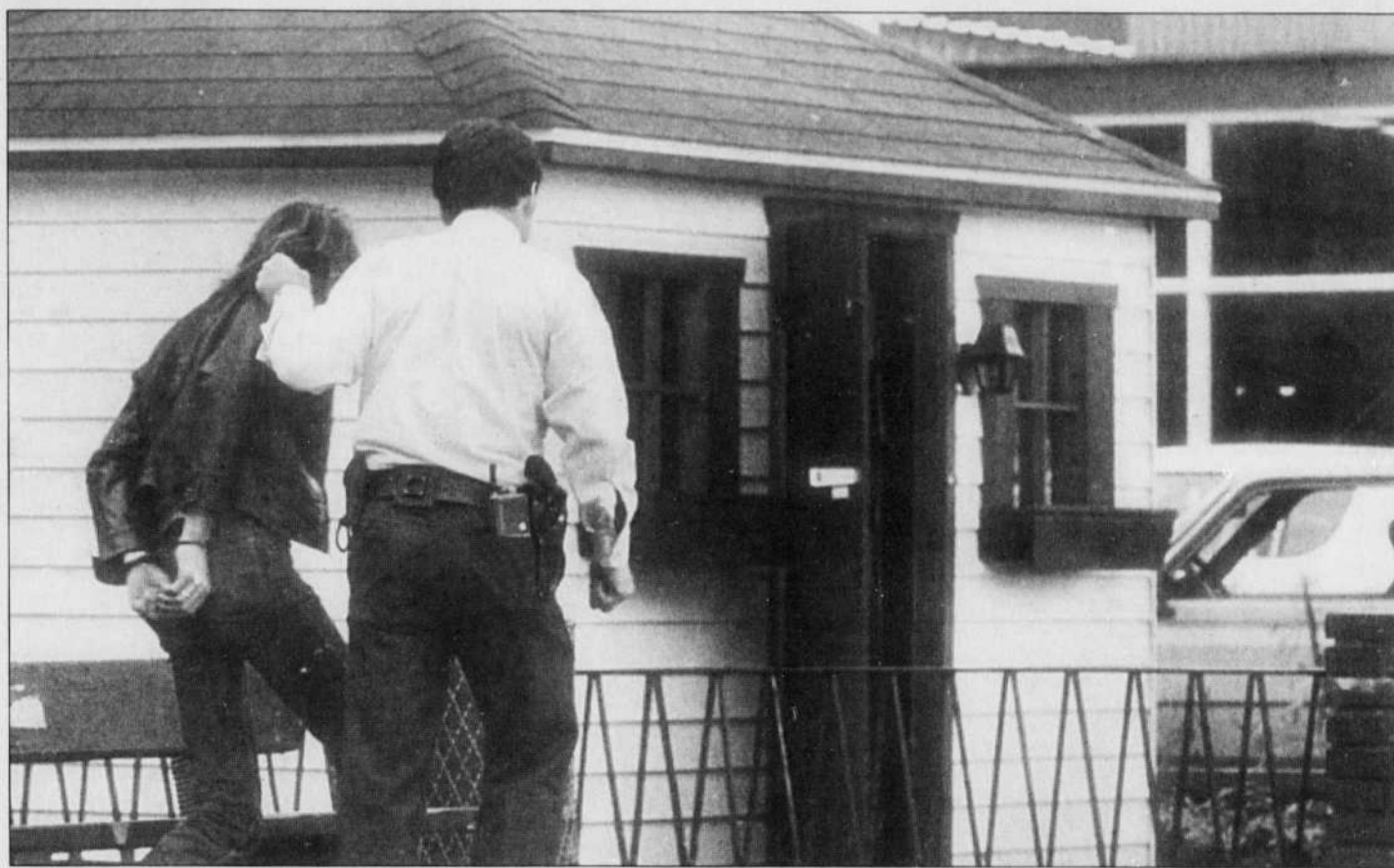
Je n'ai aucun doute que tous les intervenants dans ce dossier comprennent très bien que l'on ne peut aider des adolescents en difficulté en les maltraitant. Il faut cependant se demander par quelle logique on peut arriver à conclure que les adolescents qui doivent être retirés de familles en difficulté et ceux qui ont des problèmes de comportement vont être aidés en les regroupant dans un internat.

Nous savons depuis très longtemps qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, d'éviter des dérapages lorsque l'on place en internat un groupe de jeunes ou de moins jeunes qui ont des problèmes de comportement. Même dans les meilleurs de nos pensionnats d'antan, il y avait des dérapages. Aujourd'hui, on conseille aux directions des écoles primaires et aux directions des centres de la petite enfance de ne pas placer plusieurs enfants «avec des problèmes de comportement» dans un même groupe afin d'éviter la contagion et de faciliter le travail d'éducation. Qui ne s'est jamais inquiété de la mauvaise influence d'un enfant «problème» dans la garderie ou la classe de son enfant? Il est facile d'imaginer l'ampleur des phénomènes de contagion auxquels les éducateurs doivent faire face lorsque l'on fait vivre dans un même lieu, 24 heures par jour, pendant des mois, des adolescents en difficulté. On crée une situation encore plus dangereuse si on y ajoute des adolescents délinquants.

Coûteux

Non seulement le placement en internat risque de conduire à des dérapages qui nuisent sérieusement à ceux que l'on veut aider, il coûte extrêmement cher. Le comité Lebon estime que les Centres jeunesse du Québec investissent plus de 40 % de leur budget (670 millions par année) pour placer des adolescents en institution. Le coût annuel par adolescent placé varie de 58 000 à 102 000 \$. Si on ajoute à ces millions ceux qui sont investis pour lutter contre les motards criminels (police, tribunaux, prisons, par exemple) et pour payer les conséquences de leurs activités (drogues, blessures, homicides et suicides, par exemple), on constate que nous dépensons des milliards de dollars pour réagir.

Cette réaction aux problèmes de comportement d'une minorité de garçons à partir de l'adolescence n'a clairement pas le succès que l'on espère puisque, de décennie en décennie, les intervenants auprès des criminels adultes et des adolescents dé-



Malgré la bonne volonté de tous, le système de protection de l'enfance semble s'être développé beaucoup plus pour protéger les adultes que pour aider les enfants. ARCHIVES LE DEVOIR

linquants rapportent que la situation est de plus en plus difficile. Les études scientifiques de ces interventions confirment que personne n'a encore trouvé de solutions vraiment efficaces. Quelques programmes extrêmement bien conçus, implantés par un personnel formé à en respecter le contenu et évalués selon les règles de l'art, ont conduit à quelques effets bénéfiques mais de courte durée. C'est pourquoi il faut absolument chercher la solution ailleurs.

Une lueur d'espoir

C'est Judith Lachapelle qui a placé la quatrième pièce du «casse-tête» de la protection de la jeunesse en page A 3. Elle résumait les résultats d'une recherche publiée dans le *Journal of the American Medical Association*, une des plus grandes revues scientifiques. Il s'agit d'une évaluation d'un programme de soutien aux jeunes mères célibataires pendant les deux premières années de la vie de leur enfant. Cette étude, lancée il y a plus de 20 ans, montre que le programme de soutien réduit de façon significative les cas d'abus et de négligence des enfants, en plus de réduire le recours aux services de santé, de diminuer le nombre de grossesses subséquentes, d'augmenter la participation des mères au marché du travail, de réduire le nombre de mères qui dépendent du soutien financier de l'Etat et de réduire le nombre de cas de mères traduites devant les tribunaux.

Ce sont de très bonnes nouvelles pour tous ceux qui veulent protéger les jeunes enfants. Mais il y a beaucoup plus: les mères qui ont bénéficié de ce programme de soutien étaient en difficulté à l'adolescence alors que leurs enfants, devenus eux-mêmes adolescents, ont moins de problèmes de délinquance et moins de partenaires sexuels. On semble donc réussir à briser la transmission des problèmes d'adaptation d'une génération à l'autre. De plus, les dernières analyses des coûts et bénéfices de ce programme indiquent que l'on économise 4 \$ pour chaque dollar investi.

Vous aurez probablement remarqué que les vedettes des trois premiers articles sont de sexe masculin alors que les vedettes de l'article de Mme Lachapelle sont de sexe féminin. Est-ce que cette pièce fait vraiment partie du même «casse-tête»? Quand les Québécois s'inquiètent de la criminalité des adolescents, ils craignent surtout la violence des garçons. Ce ne sont quand même pas les filles qui constituent la majorité des adolescents en inter-

nat et la majorité des motards qui menacent notre société. C'est vrai, et c'est pourquoi la majorité de nos ressources sert à intervenir auprès des hommes déviants. Pendant ce temps, les filles qui ont des difficultés d'adaptation reproduisent une nouvelle génération d'enfants en difficulté, dont la moitié (les garçons) serviront de relève aux motards qui prennent leur retraite ou qui ont disparu.

Les nouvelles connaissances sur le développement du cerveau humain et son rôle dans le contrôle de notre comportement permettent de comprendre pourquoi les interventions auprès des adolescents déviants ont si peu d'effets, malgré les sommes astronomiques investies, alors que les interventions au début de la vie semblent avoir des effets à très long terme.

On comprend aujourd'hui que le développement de l'organisation physiologique du cerveau dépend de la qualité des premières expériences, tout particulièrement au cours de la grossesse et au cours des quelques années suivantes. L'enfant dont le cerveau a subi la consommation de drogue, d'alcool et de tabac de la mère pendant la grossesse, en plus de subir la négligence et l'abus physique de ses parents après la naissance, n'aura pas la même capacité d'apprendre à contrôler son comportement que celui qui n'a pas vécu ces expériences.

Les mécanismes physiologiques qui expliquent ce phénomène sont mieux connus aujourd'hui, mais nous savons depuis longtemps qu'il vaut mieux partir d'un bon pied. Au début du XIX^e siècle, après avoir passé cinq années à tenter d'éduquer un préadolescent que l'on avait trouvé abandonné dans une forêt, Jean Itard écrivait: «Les espérances les plus brillantes et les moins raisonnables avaient devancé à Paris le Sauvage de l'Aveyron. [...] beaucoup de personnes, recommandables d'ailleurs par leurs lumières, oubliant que nos organes sont d'autant moins flexibles et l'imitation d'autant plus difficile que l'homme est éloigné de la société et de l'époque de son premier âge, crurent que l'éducation de cet individu ne serait l'affaire que de quelques mois [...]»

Deux siècles plus tard, notre système de protection de la jeunesse investit la majorité de ses ressources à la fin de la jeunesse avec des interventions de quelques mois! Si le Dr Itard était parmi nous, il ne serait sûrement pas surpris de constater qu'une telle stratégie conduit à l'échec et au découragement de tous ces intervenants qui s'engagent dans ce métier avec «les espérances les plus brillantes» mais «les moins raisonnables».

Le coût annuel par adolescent placé varie de 58 000 à 102 000 \$. Si on ajoute à ces millions ceux qui sont investis pour lutter contre les motards criminels et pour payer les conséquences de leurs activités, on constate que nous dépensons des milliards de dollars pour réagir.

On a peut-être investi la majorité de nos ressources à l'adolescence parce qu'on n'arrive pas à reconnaître les limites de nos interventions, mais il y a une autre raison, plus dérangeante. Malgré la bonne volonté de tous, le système de protection de l'enfance semble s'être développé beaucoup plus pour protéger les adultes que pour aider les enfants. L'enfant négligé de deux ans, qui fait des crises de colère et agresse les autres petits, fait beaucoup moins peur aux adultes, y compris les intervenants, que le même enfant avec les mêmes problèmes à l'âge de 16 ans. N'est-il pas étrange que plus les enfants en difficulté approchent de la taille adulte, plus on investit de ressources? Plus on est grand, plus on est fort, plus on est violent, plus on bénéficie des investissements pour «protéger la jeunesse»? Et on est surpris que des internats de réadaptation ressemblent à des milieux carcéraux?

Un pas dans la bonne direction

J'ai trouvé un cinquième morceau du «casse-tête» dans l'édition du 21 septembre du *Devoir*. De nouveau à la une, Isabelle Paré rapportait la réaction du ministre délégué à la Jeunesse, Gilles Baril, à la suite du rapport de la Commission des droits de la personne. Ce dernier rappelait que le ministère de la Santé et des Services sociaux s'oriente vers le soutien aux jeunes familles à risque. À la suite du Sommet de la jeunesse en février dernier, un programme de 22 millions de dollars par année a effectivement été annoncé. S'appuyant sur le programme américain décrit par Judith Lachapelle, ce programme ciblera les jeunes femmes enceintes les plus à risque de reproduire une nouvelle génération d'enfants en difficulté sérieuse d'adaptation. On peut espérer des effets plus importants que ceux du programme américain parce que le soutien à la famille sera plus intensif et durera quatre ans de plus, c'est-à-dire au moins jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école. Cet investissement de 22 millions par année devrait permettre d'économiser plus de 100 millions par année. Qui refuserait d'investir dans une entreprise qui offre un tel rendement?

L'investissement de 22 millions est encore loin des milliards investis pour réagir au problème, mais il s'agit d'un pas important dans la bonne direction. Les résultats des recherches récentes sur le développement des problèmes de comportement devraient encourager nos élus et les responsables de la protection de la jeunesse à mettre beaucoup plus de ressources là où l'on peut avoir le maximum d'effets à long terme. Il y aura évidemment toujours des adolescents en grande difficulté, et nous aurons toujours besoin d'intervenants pour les soutenir. Ces intervenants doivent d'abord éviter d'aggraver la situation, puis tenter de réduire au minimum le fardeau de misères que ces adolescents ont accumulé depuis le début de la vie, aider à prévenir que ce fardeau soit transmis à une nouvelle génération et accepter que la majorité des ressources dont nous disposons serve à donner un bon départ à ceux qui sont au premier âge.

S.O.S. Saint-Eustache

La rivière du Chêne à Saint-Eustache est une souche de germes infectieux

PIERRE VIAU

Au printemps dernier, à la suite d'une corvée de nettoyage des berges de la rivière du Chêne à Saint-Eustache, une des bénévoles, soulevés trempés, s'est retrouvée avec des champignons parasites aux pieds. Quelques temps après, j'ai vu des jeunes qui se baignaient, naïvement, dans cette eau infestée d'agents contaminants, et d'autres personnes y pêchaient allégrement. C'était hallucinant! J'ai alors avisé le bureau du ministère de l'Environnement, si-

tué au 140 de la rue Saint-Eustache. Un responsable, d'un haut degré de scolarité, m'a dit que la rivière du Chêne est une souche de germes infectieux.

Pensant au drame de Walkerton, en Ontario, je lui demande s'il y a aussi des bactéries *E. coli* dans cette eau nocive. Il m'a répondu: «Bien sûr que oui!» Il m'a dit que cette eau polluée était du poison! Il sait tout cela et il ne fait rien. C'était encore plus hallucinant. J'ai alors demandé, en gros bon sens, si c'était possible, au moins, de poser une pancarte «Interdit de baignade et de pêche», histoire de prévenir les gens du danger. Il m'a dit que cela concernait la Ville. Je

suis donc adressé à la Ville et on m'a dit que ce problème concernait le ministère de l'Environnement! On m'a aussi dit d'appeler la police si je voyais des jeunes qui s'y baignaient. Drôle de 911 Ecolo!

Finalement, j'ai porté plainte au bureau de la député du comté. Après une petite enquête, Diane Désormeaux, secrétaire de Mme Robert, a vite fait réalisé la dangerosité de cette eau corrompue. La Ville lui a référé Michel Bordeleau, ingénieur. M. Bordeleau m'a téléphoné pour me dire qu'il me remerciait d'avoir signalé ce fait mais qu'il savait déjà que cette eau souillée contenait des bactéries *E. coli* et

autres saloperies... Tout bonnement, lui aussi, a avoué tout savoir de la contamination et ne rien faire. Fin de l'été, il n'y a toujours ni pancarte, ni avertissements, ni mesures en vigueur.

N'oublions pas que l'historique moulin Légaré, dont la roue est mue par la force de l'eau, fabrique une denrée alimentaire, de la farine de sarrasin. Quelle garantie a-t-on de la salubrité de ce produit? Se foute-t-on à ce point-là de la santé publique? Doit-on attendre des morts pour réagir, se scandaliser et renvoyer ceux qui savaient et qui n'ont rien fait? Les gens en situation d'autorité ne pourront pas plaider l'ignorance.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoit Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpeit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélière (correspondants parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soudy, Marie-Claude Petit (commun); à l'information: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derron, Serge Laplande (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING**: Martine Bérubé (secrétaire). **LA PRODUCTION**: Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). **LA PUBLICATION**: Christian Goulet (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. **L'ADMINISTRATION**: Olivier Zaida. **PROMOTION ET TIRAGE**: Martine Aubin (directrice), Johanne Briën (responsable à la promotion des abonnements), Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR**: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Danielle Laperrière, Nathalie Perrier, Danielle Ross.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CREUX

SUITE DE LA PAGE 1

Samedi, on demandait: laquelle des deux activités suivantes requiert-elle le plus grand effort physique? 61 % ont répondu l'entretien ménager, 39 % ont répondu le tir.

Ou du côté de David Letterman, qui ne rate pas une occasion de planter la couverture en très très différé de NBC: «Hier, on a eu droit à un grand moment de télévision à NBC: la septième médaille d'or de Mark Spitz.»

Ou du côté de la pub. Vraiment imaginative, la pub olympique, y a pas à dire. Remarquez, ce n'est pas plus mal: l'exercice consistant avant tout à user de détours (ou, paradoxalement, à emprunter des raccourcis) pour vendre des cochonneries, il reste préférable qu'elle soit mauvaise et finisse par taper sur les nerfs, celle qu'on appelle bonne étant la plus insidieuse. Mais veuillez croire que c'est avec un indicible frisson que nous entendons, même pour la millième fois, que Ro-Na croit en la jeunesse du Québec et que la Banque Royale aide nos athlètes à réaliser leur rêve depuis 1947.

Ou du côté du sexe. Bien sûr, on ne nous montre pas de sexe à la télé en raison d'un complot de la droite américaine, mais comme c'est diffusé la nuit de toute façon, on devrait nous offrir des extraits. C'est que, nous dit l'Agence France-Presse, «le fournisseur officiel de condoms du village olympique, qui en avait déjà distribué plus de 80 000, a dû commander d'urgence un nouveau stock de 20 000 préservatifs et «les plus demandés sont les préservatifs parfumés à la menthe et à la fraise». Un porte-parole du fournisseur, Ansell, a qualifié une telle activité de «transfert de prouesses athlétiques». Pour notre part, dans notre quête infame de reculer les limites de l'association d'idées vaseuse, nous préférons parler de gymnastique rythmique, de plongeon synchronisé, voire, pourquoi pas, de dressage.

Ou du côté de la boisson. Selon les rapports en provenance de Sydney, le seul bar du village olympique écoulait plus de 180 tonnes de bière par jour. Nous en voudrez-vous vraiment si, dans cette situation et dans cette seule situation, nous vous soumettons bien humblement le néologisme «désaltérophilie»?

Dans la série «On se pense fin, on croit avoir tout vu, et puis splatash, ça nous revole en pleine face», qui croyez-vous a demandé une enquête sur les agissements du CIO relativement aux cas camouflés de dopage américains?

Ben oui, Ben. Comme dans hén ben, mais avec une majuscule. Comme dans Johnson.

Johnson a qualifié de «véritable farce» le comportement des athlètes qui se disent blessés ou enrhumés et donc incapables de prendre part à une épreuve. Quant aux événements de Séoul, il affirme que «si jamais ces athlètes qui ont subi des tests positifs ont remporté des médailles d'or, je crois qu'on devrait me redonner la mienne».

Quelques fermes propos de ce mercredi, il y en a moins que d'habitude parce que, dans le petit creux, on a tendance à baisser le son:

Présentation à NBC: «A ces Jeux, vous pouvez vous attendre à l'inattendu.»

François Faucher, au tennis: «Il est beaucoup plus facile de retourner une deuxième balle de service qu'une première.»

Fiou. jdion@ledevoir.com

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

QUEBECOR

Quebecor a besoin d'argent puisqu'il s'est endetté en achetant Vidéotron

SUITE DE LA PAGE 1

même pas dans la liste des éléments d'actifs qui seront combinés pour former la nouvelle entreprise multimédia de Quebecor, Quebecor Multimedia.

Il semblait nettement plus intéressant de conserver TVA parce que, comme l'indique Luc Lavoie, «TVA est une station plus polyvalente, active dans un plus grand nombre de secteurs, et elle a conclu des ententes internationales qui seront très utiles à Quebecor Media».

Il ne faut pas non plus négliger l'aspect purement financier, Quebecor ayant besoin d'argent puisqu'il s'est endetté en achetant Vidéotron.

Tous les yeux se tournent donc maintenant vers les trois acheteurs les plus souvent mentionnés et les plus logiques pour TQS, soit Astral, BCE et Cogeco.

Ironie de l'histoire, Quebecor avait mis la main sur TQS en 1997 justement parce que le CRTC avait obligé Vidéotron, déjà propriétaire de TVA, à se départir de TQS, qui était comprise dans la vente de CF Cable à Vidéotron. Quebecor était alors apparu comme une sorte de sauveur pour une chaîne qui connaissait de grandes difficultés.

Trois ans plus tard, TQS s'est remplumée. Les cotes d'écoute dépassent maintenant 13 % de l'audience et le plan d'affaires prévoit la rentabilité à l'automne 2001, la dernière année d'un plan de cinq ans visant à relancer la chaîne.

En août dernier, l'année financière de TQS se terminait toutefois avec un déficit d'environ cinq millions.

Selon nos informations, le budget général de TQS est de 50 à 55 millions. La chaîne avait été vendue autour de 35 millions à Quebecor en 1997. On ignore à quel montant Quebecor a fixé l'achat de TQS aujourd'hui.

TQS compte 250 employés à Montréal et une centaine à Québec. «Nous sommes très confiants, et les employés ne sont pas inquiets puisque la chaîne va très bien cet automne», a dit Thérèse David, vice-présidente aux communications de TQS.

L'intérêt de BCE pour TQS n'est un secret pour personne. La semaine dernière, le président de BCE, Jean Monty, répétait que son intention était de faire une plus grande place au contenu francophone dans l'entreprise. Le réseau TQS est intéressant s'il est mis en vente, avait alors mentionné M.

Monty. Hier, la compagnie n'a pas voulu faire d'autres commentaires à ce sujet. BCE est en train de développer son empire en mettant la main sur CTV et sur le groupe Thompson, qui publie *The Globe and Mail*. BCE a évidemment besoin de contenu francophone pour son empire Internet, qui grossit sans cesse.

Pour sa part, Astral possède Radiomutuel, la plupart des chaînes de télévision spécialisées francophones et des parts dans bon nombre de chaînes spécialisées anglophones. TQS viendrait compléter ses actifs, et hier, chez Astral, on a réitéré l'intérêt pour TQS, sans aller plus loin pour le moment.

Cogeco, l'autre câblodistributeur au Québec après Vidéotron, qui possède quelques stations de télévision et de radio, avait rêvé de mettre la main sur TQS, et il voudra sûrement se reprendre. Détail important: Cogeco possède actuellement 15 % de TQS (le reste étant propriété de Quebecor). Les analystes vont d'ailleurs parier sur une éventuelle alliance Cogeco-Astral pour contrer les visées du très puissant BCE sur TQS.

Avec la collaboration d'Hélène Baril

LAREAU

SUITE DE LA PAGE 1

Pour tout dire, Sébastien Lareau a expliqué s'être senti un peu comme dans un état second dans les minutes qui ont suivi sa victoire à Sydney. «C'est comme si le temps s'était arrêté. Tout ça m'a semblé très long.»

Une fois bien remis, le Québécois originaire de Boucherville a souligné que les mots «médaille d'or» étaient une bien douce musique à ses oreilles.

Il n'a pas manqué de souligner à quel point il lui a été difficile d'atteindre un tel niveau d'excellence. «J'ai dû apporter beaucoup de changements avant de connaître du succès. J'ai dû changer ma raquette, mon style de jeu, mes entraîneurs, etc.»

Et de coéquipier, aussi. Voilà un an, Sébastien Lareau et Daniel Nestor ont chacun abandonné leur coéquipier respectif pour pouvoir faire équipe aux Olympiques. Lareau a abandonné l'Américain Alex O'Brien, avec lequel il venait tout juste de remporter le U.S. Open. En choisissant Lareau pour partenaire, Daniel Nestor, lui, mettait en péril sa grande amitié avec Mark Knowles, des Bahamas. «En faisant équipe avec Daniel, je savais que j'aurais vraiment une bonne chance de décrocher une médaille», a dit Lareau de son coéquipier, qui a de fait disputé un match impeccable.

L'importance que chacun accordait à ces Jeux a décuplé leur nervosité en début de match. En conférence de presse, Sébastien Lareau a expliqué avoir d'abord été très intimidé par la foule de 10 000 personnes. La chose était pour le moins déstabilisante: contrairement à l'atmosphère feutrée des tournois de l'ATP, les Australiens encourageaient bruyamment leurs compatriotes. Sébastien Lareau s'est cependant rapidement ressaisi. «La façon dont nous avons commencé le deuxième set a été déterminante», a souligné Lareau en évoquant son service nettement plus solide au deuxième set.

Richard Legendre, directeur des Internationaux du Canada et vice-président de Tennis Canada, n'était pas peu fier hier. «J'ai été très impressionné de voir comment Sébastien a réagi psychologiquement et émotionnellement devant tant de pression. Ils jouaient contre les monstres sacrés du double tout au long des années 90, grands favoris de la foule, et ils n'étaient pas sans savoir que la récolte de médailles des Canadiens à Sydney était décevante.»

Pour Richard Legendre, cette victoire fera comprendre à tous «que l'on peut venir de Boucherville et remporter une médaille d'or aux Jeux olympiques. Combien de fois nos joueurs canadiens ont-ils craqué quand ça comptait, alors qu'ils avaient sur papier toutes les chances de l'emporter? Cette fois, nos deux joueurs n'ont pas raté leur chance.»

Jusqu'ici, Sébastien Lareau et Daniel Nestor ont nettement mieux joué en double, mais chacun entend maintenant n'accorder qu'une importance secondaire au double, leur rêve olympique étant réalisé.

Le tournoi olympique de tennis ne procure aucun point aux joueurs au sein des circuits professionnels, et leur classement demeure inchangé (Daniel Nestor et Sébastien Lareau occupent le premier rang du circuit ATP).

La médaille d'or en tennis de ces Canadiens s'ajoute à celle remportée par le triathlète Simon Whitfield à la deuxième journée des Jeux.

ANGLAIS

«On préserve la nature, pourquoi ne préserverait-on pas les langues? Je suis pour une écologie linguistique», dit Claude Hagège

SUITE DE LA PAGE 1

Claude Hagège s'inquiète aussi des répercussions sur les immigrants. «Si la loi favorise l'anglais dès la première année, des masses d'étrangers seront incitées à apprendre l'anglais. Le français n'aura plus de moyens de résister. L'anglais en première année au Québec? Je suis totalement contre.»

Bilingue à cinq ans

Les travaux de Claude Hagège ont pourtant largement inspiré les récentes propositions du ministre français de l'Éducation, Jack Lang, favorisant l'enseignement des langues secondes dès le primaire. La plupart des chercheurs, dont Hagège, estiment en effet que les langues étrangères doivent, dans la mesure du possible, être enseignées très tôt, idéalement entre trois et dix ans, un âge où l'élève assimile plus rapidement les sonorités nouvelles.

Mais, explique Hagège, «si les écoles n'offrent qu'une seule langue seconde, les parents se précipitent goulument sur l'anglais. L'anglais, qui est déjà dominant, se retrouverait dans une situation de monopole aggravant le déséquilibre profond qui existe déjà.»

C'est pourquoi il propose de généraliser l'apprentissage obligatoire de deux langues secondes. «Les parents choisiront nécessairement l'anglais, mais il y en aura une autre qui bénéficiera de la même obligation, ce qui rétablirait un peu l'équilibre.» Hagège va jusqu'à suggérer que l'anglais ne soit enseigné qu'au secondaire.

Le chercheur met cependant quelques bémols à son engouement pour le multilinguisme. Si l'apprentissage d'une langue seconde doit intervenir avant 10 ans, il ne doit pas se produire trop tôt. «L'enfant doit avoir une maîtrise sémantique de sa langue. On ne peut pas fonder l'enseignement d'une langue étrangère sur des connaissances linguistiques nulles.» Cinq ans serait l'âge idéal.

De nombreuses études montrent que l'enfant de cinq ans a dominé ce que le linguiste nomme «le noyau dur de la langue» (morphologie, syntaxe et grammaire). Ce qu'il va apprendre par la suite est sans commune mesure avec ce qu'il a déjà appris. Le «noyau dur» ne comprend évidemment pas le vocabulaire. «Je continue toujours à apprendre de nouveaux mots, dit Hagège. Tout le monde en apprend. Ça dépend des besoins.»

La double incompétence linguistique

Les enfants qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante du français pourraient même souffrir de l'enseignement précoce d'un langue seconde. En France, ce problème se pose chez les enfants d'immigrés. Au Québec, il pourrait se retrouver dans certaines populations francophones où l'anglais est omniprésent, dit le linguiste. Si un anglais fautif vient se greffer à un français fautif, l'enfant risque alors de développer ce qu'il nomme «une double incompétence linguistique».

«Les enfants de familles immigrées sont souvent dans cette situation. L'enfant n'est ni compétent dans sa langue maternelle, la langue de la tendresse, ni en

ment leurs compatriotes. Sébastien Lareau s'est cependant rapidement ressaisi. «La façon dont nous avons commencé le deuxième set a été déterminante», a souligné Lareau en évoquant son service nettement plus solide au deuxième set.

Richard Legendre, directeur des Internationaux du Canada et vice-président de Tennis Canada, n'était pas peu fier hier. «J'ai été très impressionné de voir comment Sébastien a réagi psychologiquement et émotionnellement devant tant de pression. Ils jouaient contre les monstres sacrés du double tout au long des années 90, grands favoris de la foule, et ils n'étaient pas sans savoir que la récolte de médailles des Canadiens à Sydney était décevante.»

Pour Richard Legendre, cette victoire fera comprendre à tous «que l'on peut venir de Boucherville et remporter une médaille d'or aux Jeux olympiques. Combien de fois nos joueurs canadiens ont-ils craqué quand ça comptait, alors qu'ils avaient sur papier toutes les chances de l'emporter? Cette fois, nos deux joueurs n'ont pas raté leur chance.»

Jusqu'ici, Sébastien Lareau et Daniel Nestor ont nettement mieux joué en double, mais chacun entend maintenant n'accorder qu'une importance secondaire au double, leur rêve olympique étant réalisé.

Le tournoi olympique de tennis ne procure aucun point aux joueurs au sein des circuits professionnels, et leur classement demeure inchangé (Daniel Nestor et Sébastien Lareau occupent le premier rang du circuit ATP).

La médaille d'or en tennis de ces Canadiens s'ajoute à celle remportée par le triathlète Simon Whitfield à la deuxième journée des Jeux.

MODÈLES

SUITE DE LA PAGE 1

À la Commission scolaire de la Riverview, dans la ville de Bécancour, le modèle divulgué d'abord aux commissions scolaires — lesquelles doivent le faire circuler dans les écoles — évalue le «cheminement scolaire» avec des couleurs, à la manière du feu de circulation, et fait le «bilan des apprentissages» à l'aide de petits symboles associés aux mathématiques.

«C'est le modèle qu'on a soumis aux écoles, on trouvait que ça parlait bien, mais maintenant on croit qu'il existe une meilleure façon de faire», a expliqué hier Denise Dionne, conseillère pédagogique à la réforme pour la Commission scolaire de la Riverview. L'usage du vert, du jaune et du rouge (associé à un enfant qui «chemine adéquatement», «demande une attention particulière», et «chemine difficilement») résisterait mal en effet à la photocopie et poserait un problème potentiel pour les daltoniens, poursuit la conseillère pédagogique.

Dans le modèle actuellement revu par la commission scolaire, on a donc troqué les couleurs contre de «petits bonshommes», dont la mine réjouie, indifférente ou maussade traduirait l'évolution du progrès de l'enfant. Plutôt que d'utiliser les symboles mathématiques, «qui n'étaient pas suffisamment clairs», des chiffres de 1 à 4 permettent de codifier le bilan des apprentissages en toute fin de cycle, au terme des deux premières années d'étude.

Dans la dénomination des compétences à évaluer, on a aussi clarifié le vocabulaire. «Le socio-constructivisme et les compétences transversales, ça ne dit pas grand-chose aux parents», explique Mme Dionne. «Nous avons décidé d'ajouter une phrase pour vulgariser, expliquer la compétence.»

Ainsi, l'énoncé «l'élève fait preuve de sens éthique» côtoiera dans la nouvelle version son pendant «vulgarisé»: «À partir d'une situation comportant un enjeu moral, l'élève exprime son point de vue, accueille celui des autres, part à la recherche de solutions et s'implique dans leur application.»

Pour l'école Marie-Clara, chacune des compétences est détaillée en plusieurs points évalués par l'enseignant, ce qui donne le plus volumineux des trois bulletins, avec une vingtaine de pages: 70 points précis doivent en effet être évalués pour chacune des huit étapes réparties sur les deux années du cycle.

On pardonnera toutefois aux parents de sursauter devant la lourdeur du vocabulaire: dans le développement de ses compétences d'ordre personnel et social, l'enfant «apprécie son cheminement au regard de son identité personnelle», «évalue sa démarche et le résultat de son questionnement éthique» et «fait des choix à l'aide de référents».

Dans les domaines d'apprentissage que sont le français et les mathématiques, l'enseignant devra aussi apposer le sceau du progrès sur le «jugement esthétique sur les pratiques et les produits culturels liés à la langue» ou à la «participation à la situation de communication en recourant à des stratégies pertinentes».

L'école a ici choisi de codifier à l'aide de lettres (A-B-C-D) correspondant à «souvent, avec facilité», «à l'occasion, avec aide supplémentaire», «avec une aide supplémentaire la plupart du temps» et «besoin fréquent d'une intervention particulière». En fin de cycle, au moment d'effectuer le «bilan», on indiquera si le niveau de compétence est atteint (S) ou non (E). Pour chacune des étapes, un vaste espace est alloué à la fois à l'enseignant, aux parents et à l'enfant pour exposer ses commentaires.

La Commission scolaire de Montréal propose sans doute le modèle qui s'approche le plus des traditionnels bulletins avec notes, ne serait-ce que dans sa forme, qui tient en une seule page. Elle respecte toutefois la liste des compétences transversales et disciplinaires, ajoutant les arts, l'éducation physique et la formation personnelle aux côtés des maths et du français, comme le fait aussi la CS la Riverview.

Ici aussi, des lettres tracent le parcours de l'enfant, du «progrès au-delà des attentes» (A) au progrès avec difficulté (D). Des espaces sont alloués pour les commentaires, dont un bloc destiné aux propos de l'enfant.

Ces modèles, très attendus par le milieu nous confirment-on hier à la Fédération des commissions scolaires du Québec, ont été distribués cette semaine aux commissions scolaires et par la suite aux écoles. Ils ne constituent toutefois qu'une proposition aux écoles qui ont besoin de balises, peuvent s'en inspirer, les reprendre ou au contraire les mettre de côté. «Les établissements concernés peuvent enrichir ou modifier ce prototype, conservant ainsi leurs responsabilités à cet égard», note d'ailleurs le sous-ministre adjoint Robert Bisailon dans sa lettre.

À l'école

Marie-Clara,

chacune des

compétences

est détaillée

en plusieurs

points, ce

qui donne

un bulletin

d'une

vingtaine

de pages